



Le portrait du Journal du Palais

L'éclat d'une voix rock

■ Originaire de l'Yonne, **Victoria Thoizon**, artiste de la scène rock, a d'abord chaussé les crampons avant de faire chauffer les guitares. *Page 16*

Un second souffle pour les tourets icaunais

■ À Villeneuve-sur-Yonne, Maxime Peyronny propulse Eco-Tourets au cœur de l'économie circulaire locale. Un pari industriel et écologique déjà gagnant. *Page 5*

Financements régionaux : près de 300 M€ votés

■ Lors de la commission permanente du vendredi 6 mars à Besançon, les élus régionaux ont validé une enveloppe globale de 289,53 M€. *Page 6*

8 pages d'annonces légales

Lire les pages 8 à 15

SNJB : le nettoyage prend une dimension nationale



Installée depuis plus de 50 ans à Chenôve, SNJB (1,4 M€ en 2025, 9 salariés) franchit une étape historique. Jusqu'ici acteur régional majeur de

la maintenance industrielle (rebobinage des moteurs, entretien et réparation de pompes) et du nettoyage, l'entreprise dirigée par Florent

Pontabry vient d'être choisie par le géant allemand Unger pour devenir son centre de service après-vente exclusif pour toute la France. L'occasion

de retracer les grandes lignes de l'histoire de cette société unique.

Page 3

L'École des Métiers et Ferrandi contractualisent

Xavier Mirepoix, président de l'École des métiers (EDM) et Thomas Allanic, directeur général de Ferrandi Paris ont signé, lundi 9 mars, un partenariat initié depuis environ un an, qui vient officialiser le lancement d'« un programme gastronomique d'exception, coconstruit avec nos équipes et Fabrice Ribeiro, responsable for-

mation de l'école Ferrandi. Ce programme d'excellence accueillera 13 apprentis sélectionnés parmi nos 180 apprentis cuisiniers », a salué le président de l'EDM. Au programme : trois semaines intensives pour une première promotion dont les élèves obtiendront une certification en plus de leur diplôme. *Page 4*

FFB : recruter plus et mieux. *Page 4*

leJournalduPalais

COMMUNIQUEZ

EN B to B

auprès d'un lectorat ciblé de professionnels

- ☑ Publiereportage
- ☑ Encartage
- ☑ Numérique
- ☑ Visibilité parfaite
- ☑ Tarifs attractifs



Contactez Fabrice Guillbert
au 03 80 68 23 68
ou 06 17 64 10 57
regiepublicitaire.jdp@legalnet.org

R 28302 - 5011 - 2€



Anais a le pouvoir de détecter les mines avant qu'elles n'exploient pour 2,50 € / mois



Grâce au don mensuel on a tous le pouvoir de changer le monde, même à distance !
hi.fr/don.mensuel

Anais C., donatrice régulière pour handicap international depuis 2010



L'inflation en France



Une inflation qui recule en France

Selon le cabinet Asterès, la France connaît un net reflux de l'inflation sans être entrée en récession. En novembre 2025, l'inflation s'est établie à 0,9 % en glissement annuel (0,8% pour l'inflation harmonisée). Selon les projections de la Banque de France, l'inflation annuelle atteindrait 0,9 %, un niveau particulièrement modéré, en grande partie lié à la baisse des tarifs réglementés de vente de l'électricité intervenue début 2025. L'inflation sous-jacente (hors énergie et alimentation) serait de 1,6 %, principalement portée par la dynamique des services. En 2026, en raison de la stabilisation des prix de l'énergie, l'inflation devrait légèrement remonter et atteindre 1,3 %.

Le prix du pétrole s'envole



Le pétrole atteint des niveaux records

Vendredi 6 mars, les cours du pétrole se sont envolés après les propos de Donald Trump, qui a exigé « une capitulation de l'Iran ». Les investisseurs s'inquiètent pour l'offre pétrolière du Moyen-Orient, en raison de la paralysie du détroit d'Ormuz. Selon Patrick O'Hare, de Briefing.com, les déclarations du ministre qatari de l'Énergie auraient également joué un rôle. Ce dernier a indiqué que les producteurs du Golfe pourraient interrompre leurs livraisons de pétrole dans les prochains jours et que le prix du pétrole pourrait atteindre 150 dollars le baril dans les semaines à venir si les pétroliers ne pouvaient pas franchir le détroit. Les analystes estiment qu'entre 7 et 11 millions de barils par jour pourraient temporairement manquer sur le marché.

Les besoins en recrutement dans le BTP



BTP : de futurs tensions de recrutement

L'Observatoire des métiers du BTP dévoile les résultats d'une étude sur les métiers dédiés à la fonction « études » dans les entreprises du BTP. En 2025, 92.000 salariés relèvent de cette filière dans le BTP. Cela représente 58.320 salariés dans le bâtiment (5,2 % des effectifs) et 33.700 salariés (10,2 % des effectifs) dans le secteur des Travaux Publics. L'Observatoire projette un besoin annuel de recrutement de 2.200 nouveaux entrants dans le bâtiment et 1.260 dans les TP, soit plus de 15.000 postes sur les cinq prochaines années. En 2024, plus de 12.500 sortants de formation initiale pouvant potentiellement exercer un métier de la fonction « études ». Un vivier certes conséquent mais qui ne devrait néanmoins pas suffire.

Créée en mars 2026, la startup Fluonir combine le savoir de deux chercheuses afin de faciliter l'identification de tumeurs cancéreuses pour réduire les risques opératoires et les récidives.



Amélie Godard et Malorie Privat : un duo contre le cancer

Dijon Chercheuses, Amélie Godard et Malorie Privat se sont rencontrées à l'Institut de chimie moléculaire de l'université de Bourgogne, l'IMCUB. La première, docteure en chimie médicale, travaillait sur les molécules fluorescentes ; la seconde, docteur en biologie et biochimie, œuvrait à la fixation de la molécule sur des anticorps afin de cibler les tumeurs. Complémentaires, les deux femmes se sont associées et lancées dans un parcours de maturation, d'abord avec Linskium, le Satt de Grenoble, puis avec Deca-BFC en 2024. « Nous avons pu faire le programme Start & Go dédié aux deeptech qui nous a permis d'approfondir tout ce qui touche à la biotech comme l'accès au marché, aux financements, au recrutement... », détaille Amélie Godard.

Entre leurs compétences réciproques et l'accompagnement dont elles ont bénéficié, les deux chercheuses ont imaginé un premier produit pour adresser les cancers des voies aérodigestives supérieures. « Pendant les opérations, il y a un risque qu'en retirant les tumeurs, le chirurgien touche des nerfs vitaux comme ceux de la déglutition ou de la phonation, dégradant la qualité de vie des patients de façon irréversible. » La startup Fluonir, créée en mars 2026, propose donc un produit spécifique, injecté deux jours avant l'opération, afin de délimiter les contours de la tumeur par fluorescence et ainsi aller vers une chirurgie plus précise et éviter les récidives tumorales.

PRÊTES POUR DEMAIN ET LA DÉCENNIE À VENIR

Alors que leur solution contre ces cancers ne devrait être sur le

marché que d'ici dix ans avec des essais cliniques qui pourraient débuter en 2029, Fluonir initie une première activité à plus court terme. « Nous allons vendre la molécule fluorescente sans les anticorps aux laboratoires de recherche afin qu'ils commencent à utiliser cette technologie. »

Pour l'heure, les deux associées, avec l'aide de Deca-BFC, se concentrent sur le concours d'innovation I-Lab de BPI France et sur la création de leur société. « L'incubateur nous a appuyées pour la constitution du dossier et pour préparer notre oral. Il nous aide aussi à identifier les sources de financement, les concours, mais aussi sur les aspects juridiques et bancaires. Deca-BFC nous intègre par ailleurs à l'écosystème par de la mise en réseau. »

Nadège Hubert

Ils bougent.

L'ICAUNAIS JULIEN TROCH, VICE-PRÉSIDENT DES TRAITEURS DE FRANCE.

Lors de la 28^e convention nationale des Traiteurs de France qui s'est tenue à Marseille, du 6 au 8 février dernier, le directeur général des boutiques et du service traiteur de l'entreprise icaunaise Festins a été nommé vice-président des Traiteurs de France en charge de l'innovation et de la formation pour un mandat de trois ans. L'association Les Traiteurs de France est le premier réseau national de traiteurs événementiels. Fondé en 1997, ce collectif rassemble aujourd'hui 38 maisons, toutes leaders sur leur territoire et reconnues pour leur exigence.

HUGUES DE PHILY SUR LE DÉPART.

Le procureur de la République d'Auxerre a quitté ses fonctions vendredi dernier pour rejoindre la mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Mildeca). Le magistrat était en poste dans la préfecture de l'Yonne depuis février 2020.

décideurs

UNE AMBITION DE DIRIGEANT DE START-UP ? Lancez-vous avec nous !

DECA-BFC
Incubateur de Talents

BÉNÉFICIEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ
DE CONNEXIONS À LA RECHERCHE
D'UN ÉCOSYSTÈME DÉDIÉ À L'INNOVATION
DES ATELIERS DE L'ENTREPRENEURIAT
DE PRESTATIONS FINANCIÉES

EN SAVOIR PLUS 03 80 40 33 28 contact@deca-bfc.com www.deca-bfc.com

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PÊCHE ET DE LA PÊCHERIE
RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
Dijon Métropole
Grand Besençon Agglomération
Grand Belfort
Grand Chalon
Creusot Montceau Communauté d'agglomération
Métropole de Montbéliard
nevers Agglomération
Grand Dole Agglomération
Métropole de Beaune Agglomération
UBFC
UB
UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTE
L'Institut agro dijonnais
4eT ET MÉTIERS
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE EN SCIENCE
SUP'AGRO TECH
utbm

ENTREPRISES

SNJB enrichit son offre de nettoyage et change de périmètre

Côte-d'Or. Installée depuis plus de 50 ans à Chenôve, SNJB franchit une étape historique. Jusqu'ici acteur régional majeur de la maintenance industrielle et du nettoyage, l'entreprise dirigée par Florent Pontabry vient d'être choisie par le géant allemand Unger pour devenir son centre de Service après-vente exclusif pour toute la France. L'occasion de retracer les grandes lignes de l'histoire de cette société unique.



L'histoire de la Société nouvelle Jacquet bobinage (SNJB) prend racine en 1972. À l'origine, le cœur de métier est le rebobinage de moteurs électriques, une activité portée dans les années 1970 et 1980 par le passage des moteurs de l'industrie du triphasé à 230 V au triphasé 400 V. Au fil des décennies, l'entreprise s'est diversifiée vers l'entretien et la réparation des pompes (de surface ou immergées), puis, sous l'impulsion de ses dirigeants successifs, vers le SAV, la maintenance (préventive et curative), la location et la vente de machines et produits de nettoyage professionnels (l'entreprise possède une boutique et membre du réseau national Avanteam group ce qui lui permet de proposer des prix très concurrentiels). Aujourd'hui, l'activité nettoyage représente 66 % d'un chiffre d'affaires qui a atteint 1,4 M€ en 2025, contre 1,1 M€ lors de la reprise de l'entreprise par Florent Pontabry en 2021. « *Le métier historique reste le moteur, mais le nettoyage est devenu notre premier pilier, nous assurons même des formations à la bonne utilisation des machines* », explique le président, qui souligne la diversité d'une clientèle composée d'industriels, de collectivités, d'agriculteurs et de viticulteurs. Forte de son expertise, l'entreprise a notamment remporté d'importants marchés publics, comme l'entretien des 25 fontaines de la ville de Dijon et de ses sites de brumisation.

UN CONTRAT D'ENVERGURE NATIONALE AVEC UNGER

La reconnaissance du savoir-faire technique de SNJB vient de prendre



De gauche à droite : Florent Pontabry, président de SNJB et Vincent Clowez, directeur France Unger. Crédit : JDP.

une ampleur nationale. Le fabricant allemand Unger, leader mondial des solutions de nettoyage des vitres et des bâtiments en hauteur (jusqu'à 20 m), reconnu pour ses systèmes de nettoyage à l'eau pure, a choisi la PME dijonnaise pour assurer l'entretien de son matériel sur tout l'hexagone.

« *Jusqu'à présent, les machines en panne devaient repartir en Allemagne pour des maintenances complexes* », explique Vincent Clowez, directeur France d'Unger. Ils avaient besoin d'un centre SAV en France pour des questions de réactivité et de simplification administrative. Comme leurs

machines intègrent des notions de nettoyage, de moteur de pompes, nous avons le bon profil et la rigueur de travail attendue », précise Florent Pontabry.

Ce partenariat permet à SNJB de changer d'échelle : « *On change de dimension. On va discuter avec des clients partout en France alors qu'avant nous étions plutôt centré sur le régional* », se réjouit le dirigeant.

UNE STRATÉGIE AXÉE SUR L'INNOVATION ET LA SANTÉ

Sous l'égide de son quatrième dirigeant, SNJB ne se contente pas

de réparer : elle conseille et innove, notamment en matière environnementale. L'entreprise mise désormais sur la biochimie avec des produits à base de bactéries capables de « manger » le tarte ou les hydrocarbures, remplaçant ainsi la chimie traditionnelle.

L'autre axe majeur est la santé au travail. SNJB propose des solutions ergonomiques (balais rotatifs, avec franges préimprégnées qui évite le pressage, autolaveuses pilotables d'un doigt) pour réduire les troubles musculosquelettiques. « *L'environnement et la santé au travail sont*

pour nous des axes stratégiques de développement », affirme Florent Pontabry, qui évoque un besoin de recrutement sur des postes de techniciens et de commercial pour soulager l'équipe actuelle qui compte neuf personnes, dont cinq techniciens. « *Si on est curieux, qu'on aime les défis techniques, qu'on a une philosophie orientée satisfaction client, il y a chez nous de quoi s'épanouir... On travaille sur des autolaveuses, des pompes, des moteurs... il n'y a pas de quoi s'ennuyer* », conclut le président.

Frédéric Chevalier

COMMUNIQUEZ EN B to B
auprès d'un lectorat ciblé de professionnels

Publireportage | Encartage | Numérique
Visibilité parfaite | Tarifs attractifs

Contactez Fabrice Guilbert au 03 80 68 23 68
ou 06 17 64 10 57 - regiepublicitaire.jdp@legalnet.org



Côte-d'Or. La formation dispensée dans les locaux de l'École des métiers par un chef MOF, un professeur de cuisine de Ferrandi Paris et bien sûr celui de l'EDM Yves Moulin s'étend sur trois semaines intensives pour une première promotion de 13 élèves qui auront une certification en plus de leur diplôme.

L'École des Métiers formalise un partenariat avec Ferrandi Paris



Xavier Mirepoix, président de l'École des métiers (EDM) et Thomas Allanic, directeur général de Ferrandi Paris ont signé, lundi 9 mars, un partenariat initié depuis environ un an, qui vient officialiser le lancement d'« un programme gastronomique d'exception, coconstruit avec nos équipes et Fabrice Ribeiro, responsable formation de l'école Ferrandi. Ce programme d'excellence accueillera 13 apprentis sélectionnés parmi nos 180 apprentis cuisiniers », a salué le président de l'EDM. Au programme de la première promotion, trois semaines pour parfaire la « maîtrise des techniques classiques de la haute cuisine française, l'exigence du geste juste et de la posture professionnelle », sous la direction du chef MOF Christophe Haton et de Laurent Trontin, enseignant à Ferrandi Paris, qui viendront épauler Yves Moulin, chef de cuisine de l'établissement longvicien. Ces trois

semaines intensives qui s'étaleront de mars à début avril permettront aux 13 jeunes sélectionnés d'obtenir une certification de la prestigieuse école parisienne en plus de leur diplôme.

SIGNATURE STRATÉGIQUE

Ce partenariat est stratégique pour les deux parties. Côte École des métiers, s'associer à une marque comme l'est Ferrandi est un atout certain en termes d'attractivité vis-à-vis des candidats, confie la directrice générale Séverine Delidais - l'EDM a ainsi un partenariat semblable avec l'Université du Vin de Suze-la-Rousse reconnue comme l'excellence de la formation en sommellerie. Si l'établissement de la métropole dijonnaise recrute actuellement en BFC, il ne cache pas son ambition de briller parmi les meilleures écoles nationales de formation par l'apprentissage et de rayonner bien au-delà. Côté Ferrandi, outre un contrat financier, il s'agit selon Thomas Allanic de conforter un « ancrage local », avec un acteur identifié comme « incon-

tournable » et, insiste le directeur général, Ferrandi Paris « n'est pas un concurrent de l'École des métiers. On s'inscrit vraiment dans une relation de partenariat qui est extrêmement importante à nos yeux. » La relation contractualisée à Dijon n'est que la deuxième en France pour Ferrandi Paris, qui a déjà noué une alliance semblable avec les centres de formation de la CCI Normandie - la deuxième promotion du programme d'excellence normand a débuté en 2026.

UNE « NOUVELLE FORME » POUR FERRANDI À DIJON

On peut s'étonner de cette notion « d'ancrage local » mise en avant par Ferrandi Paris alors que l'établissement disposait de sa propre école au sein de la Cité internationale de la gastronomie et du vin, fermée à l'été 2025. Interrogé précisément à ce sujet, Thomas Allanic précise que « le nom [Ferrandi] est toujours sur la façade. Des choses se préparent, cela prend un peu plus de temps que prévu. Les deux chambres de commerce (CCI Métropole de Bourgogne



Xavier Mirepoix, président de l'École des métiers (à gauche) et Thomas Allanic, directeur général de Ferrandi Paris. Crédit : JDP.

et la CCI Paris Île-de-France dont Ferrandi Paris est un des établissements) sont en train de discuter sur un dispositif. La présence de Ferrandi Paris dans la région prend une nouvelle forme. » « L'École des métiers avec la CCI Métropole de Bourgogne travaille aussi sur des solutions pos-

sibles d'utilisation de tout ou partie des bâtiments », complète Xavier Mirepoix qui précise qu'il est encore trop tôt pour communiquer quoi que ce soit de définitif quant au devenir de l'espace au sein de la CIGV.

Emmanuelle de Jesus

Région BFC. Pour contrecarrer les problèmes de recrutement de sa filière, la FFB BFC a signé un partenariat avec France Travail ainsi que les réseaux Cap Emploi et de la Mission locale.

FFB : recruter plus et mieux



Sur les 10.000 offres d'emploi déposées par les entreprises du bâtiment en Bourgogne Franche-Comté, 60 % ont été pourvues en 2025. « C'est bien mais nous ne devons pas nous en satisfaire et faire monter le curseur, d'autant que nos emplois sont non délocalisables », a introduit Stéphane Gazelle, président de la FFB de Bourgogne Franche-Comté. À l'heure de l'intelligence artificielle, il insiste sur « l'intelligence de la main qui aura toujours un rôle à jouer, à condition de pouvoir recruter. » Dans cette optique, la FFB régionale signe une convention avec France Travail, le réseau Cheops des antennes Cap Emploi et le réseau des missions locales. « Nous sommes une région modeste mais qui a impulsé ce partenariat ensuite étendu aux autres régions et filières. Ce travail mené ensemble permet d'avoir un impact avec des recrutements qui ont du sens », souligne Stéphane Bailly, directeur régional de France Travail. Sur les 200.000



Catherine Durand, (Cheops), Stéphane Bailly, (France Travail), Stéphane Gazelle (FFB BFC) et Laure Reviglio (missions locales de BFC) ont signé une convention de partenariat. Crédit JDP.

inscrits, l'établissement public estime que 9.850 demandeurs d'emploi souhaitent s'orienter vers le bâtiment.

DES MOTS AUX ACTES

Pour faciliter les rencontres et donc les recrutements, les différents partenaires multiplient les outils. Les job datings permettent au vivier de candidats d'échanger directement avec les employeurs, les Duo Days amènent les personnes en situation de handicap à découvrir une entreprise tandis que sur le principe de réciprocité, un dirigeant peut se rendre dans une structure d'activité pour personnes en situation de handicap. « Nous venons aussi en appui, en conseil pour faciliter le main-

tien dans l'emploi ou pour adapter un poste, souvent avec de simples aménagements », insiste Catherine Durand, déléguée régionale de Cheops. Mais l'immersion conserve la préférence de tous, acteurs de l'emploi ou entreprise. « Quand on fait passer un entretien, c'est parfois difficile de juger quelqu'un en une heure de temps. Grâce à l'immersion, on peut mieux se faire une idée réciproque », estime Stéphane Gazelle. De leur côté, les missions locales ont ainsi placé plus de 100 jeunes en immersion dans une entreprise du bâtiment depuis le début d'année 2026.

Nadège Hubert

Particuliers ou entreprises, on vous déroule le

TAPIS ROUGE

AU ZÉNITH DE DIJON

PARKING VIP	PASS VIP	ACCUEIL PERSONNALISÉ
COCKTAIL DINATOIRE	ACCOMPAGNEMENT EN SALLE	

de 30 à 59 places

165€HT

198€TTC par personne et par spectacle

CONTACTEZ-NOUS ET DÉCOUVREZ TOUTES NOS OFFRES

contact@zenith-dijon.fr - 03 80 72 98 23
Rue de Colchide - 21000 - Dijon Tram T2 arrêt Zenith

ZENITH-DIJON.FR

UNE FILIALE S-PASS TSE

Yonne. À Villeneuve-sur-Yonne, Maxime Peyronny propulse Eco-Tourets au cœur de l'économie circulaire locale. Un pari industriel et écologique déjà gagnant.

Un second souffle pour les tourets de câbles électriques



À seulement 23 ans, Maxime Peyronny affiche déjà une vision claire : transformer un secteur de niche, le recyclage de tourets (la « bobine » sur laquelle sont conditionnés les câbles électriques), en un levier écologique majeur. Ce projet est le fruit d'un parcours académique brillant et international. Diplômé en management et commerce international à l'Université de Créteil, Maxime Peyronny s'envole ensuite pour le Canada afin d'y décrocher un MBA en gestion internationale à l'Université Laval (Québec). C'est outre-Atlantique que le déclic se produit. Inspiré par l'expertise de sa mère, fondatrice de la société sénonaise ADKA spécialisée dans l'import-export de câbles, il consacre son mémoire de fin d'études à l'optimisation de la gestion durable des tourets. Porté par l'enthousiasme entre-

preneurial canadien, il décide de franchir le pas et en avril 2025, Eco-Tourets voit officiellement le jour. Le principe est simple : l'entreprise reprend gratuitement les tourets. Ceux-ci sont triés, revalorisés ou transformés en matériaux recyclés. Chaque touret est identifié par un QR Code unique, assurant une traçabilité complète. Le label « Eco-Tourets », offre à l'entreprise une preuve de valorisation, optimisable dans le cadre de sa politique RSE.

UN ANCRAGE LOCAL FORT

C'est au cœur d'un vaste site industriel de 2.700 m² situé à Villeneuve-sur-Yonne qu'Eco-Tourets a pris forme. Si Maxime Peyronny a toujours vécu en région parisienne, c'est vers ses racines familiales qu'il s'est tourné pour implanter son activité. Le choix de Villeneuve-sur-Yonne a initialement été guidé par une cer-

taine « commodité financière » et l'accessibilité du foncier, mais la réalité du terrain a rapidement dépassé les attentes du chef d'entreprise. Le jeune entrepreneur découvre un territoire au tissu industriel dense et, surtout, des acteurs locaux particulièrement à l'écoute.

CAPITAL : 60.000€

Maxime Peyronny a rapidement su gagner la confiance de partenaires stratégiques, dont le Sycabel (Syndicat professionnel des fabricants de fils et de câbles électriques et de communication) qui lui a également proposé un solide partenariat. Des experts du secteur, convaincus par la pertinence du modèle, ont ainsi investi 60.000€ dans l'entreprise. Cet apport financier a permis l'acquisition d'un équipement logistique de pointe, notamment un Renault Master de 30 m³, avec lequel il trans-



Maxime Peyronny. Crédit : JDP.

porte autour de 20 tonnes de tourets par mois, au minimum, et un chariot élévateur. Symbole de cette crédibilité naissante, une convention d'un an reconductible a été signée avec Enedis. Si cet accord reste plus symbolique qu'engageant dans l'immédiat, il pose les

bases de collaborations futures majeures et suscite déjà l'intérêt de nombreuses autres entreprises.

LES TOURETS : UN ENJEU ÉCOLOGIQUE

Face au durcissement de la loi Agec (anit-gaspillage pour

une économie circulaire), Maxime Peyronny a pris une longueur d'avance. Depuis janvier 2025, son modèle répond à l'obligation pour les entreprises de s'inscrire dans des filières de Responsabilité élargie du producteur (REP) pour leurs emballages industriels. Loin de subir cette contrainte, les acteurs du secteur sont désormais demandeurs de solutions vertueuses, conscients de l'urgence écologique. Pour eux, Eco-Tourets est une clé de conformité face au coût du recyclage. L'enjeu se cristallise sur les modèles de grande taille, que seuls les géants comme Prysmian ou Nexans peuvent réinjecter dans leur circuit. Le dirigeant villeneuvien s'attache désormais à convaincre ces leaders de franchir le pas du réemploi.

Floriane Boivin



21 RUE DU BOURG . DIJON | ZA DE BEAUREGARD . NORGES-LA-VILLE | 33 RUE CARNOT . BEAUNE
COMMANDEZ EN LIGNE SUR FABRICEGILLOTTE.COM



COLLECTIVITÉS

Financements régionaux : près de 300 M€ votés

Région BFC. Lors de la commission permanente du vendredi 6 mars à Besançon, les élus régionaux ont validé une enveloppe globale de 289,53 M€.



Le soutien au tissu industriel et aux entreprises reste une priorité majeure pour la région BFC qui a ainsi voté 2,26 M€ d'aides directes pour 27 entreprises du territoire. Parmi elles, des sociétés innovantes comme Neext à Belfort, spécialisée dans le développement de systèmes de conversion d'énergie, ou Sintermat (forge, estampage, matriçage et métallurgie des poudres) à Venarey-Les Laumes, en Côte-d'Or bénéficient de 200.000 € d'avances remboursables pour soutenir leur croissance. Sept autres entreprises sont accompagnées, sous forme de subventions, à hauteur de 158 583 € au titre des dispositifs « Décarbonation des industries, investissement et conseil ». Les TPE sont également soutenues avec une enveloppe de 360.642 € d'avances remboursables pour accompagner 13 projets (création, reprise ou croissance), qui permettront la création ou le maintien de 54 emplois.

Le secteur stratégique de l'énergie franchit également une étape cruciale avec le projet de l'École de l'hydrogène. Ce consortium, qui regroupe 17 partenaires, dispose d'une subvention de 6 M€ dans le cadre du plan France 2030 pour structurer cette filière de pointe sur cinq ans. Par ailleurs, face aux mutations du secteur automobile, trois sous-traitants bénéficient d'un soutien global de 246.353 € pour accompagner leur transformation.

Toujours sur le volet économique, les élus ont voté une enveloppe totale de 609.975 € afin de soutenir les programmes d'actions 2026 de plusieurs filières stratégiques : pierre (40.000 € pour Pierre de Bourgogne), numérique (92 .00 € aux Docks Numériques), plasturgie (105.075 € à Polyvia BFC), microtechniques, biothérapies, silver économie et RSE.

Enfin, la région apporte son soutien à l'ESS avec une enveloppe globale de 783.951 €

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : 8,78 M€ POUR LA PROXIMITÉ

Le dispositif « Territoires en action » continue de porter les projets des collectivités locales avec un investissement de 8,78 M€ réparti sur vingt territoires. Les chantiers financés illustrent la diversité des besoins locaux :

- ◆ La rénovation du conservatoire de Paray-le-Monial (1,01 M€).
- ◆ La rénovation énergétique d'un groupe scolaire à Valentigney (0,79 M€).



- ◆ La construction d'une école maternelle en bois à Lure (0,6 M€).
- ◆ La rénovation d'un bâtiment universitaire à Vesoul (1,61 M€).

Les petites communes ne sont pas oubliées avec le programme « Centralités rurales », qui finance des projets de revitalisation à Varzy, Morez ou Orgelet.

SOLIDARITÉ ET ENVIRONNEMENT : AGIR POUR LE QUOTIDIEN

Pour préserver le pouvoir d'achat des familles, la région mobilise 2,36 M€ dédiés à la tarification sociale de la restauration et de l'hébergement dans les lycées. Côté agriculture, le soutien à la filière bovine se poursuit avec une aide à l'engraissement pour 61 exploitations, visant à favoriser les circuits courts et l'offre locale.

Sur le plan environnemental, la transi-

tion énergétique s'accélère avec l'attribution de 0,9 M€ pour le développement de chaufferies bois et de réseaux de chaleur, notamment à Daix et à Doubs. Enfin, les quatre Parcs naturels régionaux (PNR) de Bourgogne Franche-Comté reçoivent un soutien global de plus de 2,16 M€ pour leur fonctionnement et leurs projets innovants.

CULTURE : UNE VITALITÉ SOUTENUE À HAUTEUR DE 1,61 M€

Le spectacle vivant bénéficie d'une enveloppe de 1,61 M€, soutenant des structures emblématiques comme les Scènes du Jura (180.000 €) ou le Théâtre Dijon Bourgogne (340.000 €). Les festivals, moteurs de l'attractivité régionale, reçoivent également des subventions importantes : le Festival international de musique de Besançon

(200.000 €) et les Eurockéennes de Belfort (120.000 €) figurent parmi les principaux bénéficiaires.

TOURISME ET AGRICULTURE

Pour soutenir les éleveurs et renforcer la filière bovine, la Région attribue, dans le cadre de son dispositif « Aide à l'engraissement », une enveloppe globale de 161 500 € à 61 exploitations (en Côte-d'Or, dans le Doubs, dans le Jura, dans la Nièvre, en Saône-et-Loire et dans l'Yonne). Lancée en 2024, cette mesure offre jusqu'à 4.000 € de soutien régional annuel pour encourager les fermes à engraisser leurs animaux plutôt que de les vendre maigres à l'export, améliorer leurs revenus et favoriser l'offre locale. Depuis l'ouverture du dispositif, 408 exploitations ont bénéficié de ce coup de pouce régional.

Sur le volet touristique, la région attribue une subvention totale de 90.000 € pour soutenir plusieurs projets touristiques structurants en 2026 :

- ◆ La Voie Bleue en Haute-Saône : 15.000 € pour la mise en œuvre du comité d'itinéraires de la véloroute V50.

◆ Grandes traversées du Jura : 40.000 € pour le programme 2026 de développement des itinéraires et des services aux itinérants.

- ◆ Réseau des sites clunisiens et sites associés : 15.000 € pour la poursuite de la candidature Unesco.

◆ Coopération touristique régionale : 20.000 € pour les actions et les rencontres professionnelles du Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs.

Frédéric Chevalier

Opinions

Prix des carburants : le transport routier face à un choc de trésorerie immédiat !

Sylvain Baudry, président régional Bourgogne de la Fédération nationale des transporteurs routiers (FNTR)

Dans le contexte de très forte hausse des prix des carburants liée aux tensions géopolitiques au Moyen-Orient et aux événements récents en Iran, la FNTR Bourgogne alerte sur les conséquences immédiates pour les entreprises de transport routier de marchandises.

Si les entreprises du secteur disposent de mécanismes contractuels d'indexation du carburant permettant de répercuter les hausses sur leurs tarifs, ces dispositifs fonctionnent avec un décalage temporel. Concrètement, les hausses constatées aujourd'hui ne seront intégrées dans les indices qu'à compter du 1^{er} avril, laissant les transporteurs absorber seuls, un choc de trésorerie particulièrement brutal. On constate que même avec ce mécanisme contractuel, les relations commerciales deviennent particulièrement tendues car la situation des entreprises clientes sont également dégradées. « Nous sommes face à une situation très préoccupante. Les entreprises du transport n'avaient pas besoin d'un tel tsunami dans un contexte économique déjà fragile. La hausse est rapide, violente, et elle frappe immédiatement les trésoreries », souligne Sylvain Baudry, président de la FNTR Bourgogne. À titre d'exemple, certaines entreprises évaluent

déjà l'impact financier à plusieurs centaines de milliers d'euros sur un seul mois. Pour un transporteur régional, les projections réalisées sur la base des prix observés ces derniers jours font apparaître un surcoût de près de 280.000 € pour le seul mois de mars.

MOBILISATION NATIONALE DE LA FNTR

Au niveau national, la FNTR suit la situation quotidiennement et participe aux cellules de crise organisées par le Gouvernement. Des échanges réguliers sont menés avec la DG Trésor, la DGITM, les ministères de l'Économie et des Transports, ainsi qu'avec les organisations patronales. La profession a notamment alerté les pouvoirs publics sur plusieurs points majeurs : la hausse brutale des prix à la cuve, qui nécessite un renforcement des contrôles par la DGCCRF ; la fragilité de la trésorerie des entreprises de transport, qui ne leur permet pas d'absorber seules ces fluctuations ; la nécessité que les donneurs d'ordre acceptent des facturations intermédiaires ou des avances de paiement afin de limiter les tensions financières et prennent en compte le mécanisme d'indexation carburant. Le Comité National Routier (CNR)

publiera par ailleurs des données actualisées sur l'évolution des prix du carburant afin d'aider les transporteurs dans leurs discussions avec leurs clients. Des mesures d'urgence à envisager. Pour la FNTR Bourgogne, cette crise remet sur la table la question de mécanismes d'amortissement permettant d'éviter que les entreprises de transport ne subissent seules ces chocs. « Il serait utile d'étudier des dispositifs permettant d'absorber une partie de ces fluctuations exceptionnelles, comme cela a déjà été évoqué par le passé avec une TICPE flottante ou d'autres mécanismes de stabilisation », estime Sylvain Baudry.

SECTEUR STRATÉGIQUE POUR L'ÉCONOMIE

La FNTR rappelle que le transport routier est un maillon essentiel de l'économie française. Toute fragilisation des entreprises du secteur entraîne des conséquences directes sur l'ensemble des filières économiques. « Si le transport s'arrête, c'est toute l'économie qui s'arrête. Nous appelons à une mobilisation collective - pouvoirs publics, chargeurs et acteurs économiques - pour éviter que cette crise énergétique ne se transforme en crise économique pour nos entreprises », conclut Sylvain Baudry.

Le billet

PAR EMMANUELLE DE JESUS

Tous aux abris... ou presque



« Mesdames, messieurs, Suite à une série d'accidents géopolitiques et quelques mauvais choix orchestrés par des responsables stratégiques, notre planète est actuellement à feu et à sang. Nous vous invitons néanmoins à rester à bord puisque les voyages habités vers Mars n'existent pas encore et à regagner vos abris. Dépêchez-vous, prenez garde à la fermeture des portes (y'a moyen que ce soit la fin du monde) et cessez de respirer d'ici là, afin de ne pas vous cramer les bronches avec des effluves chimiques... »

Voilà peu ou prou comment j'imagine le message, enregistré par une voix suave, dispensé via les téléphones portables, à tous les rich & famous de notre pauvre Terre, actuels et futurs clients de monsieur Ron Hubbard - rien à voir avec le scientologue en chef, c'est un homonyme. Ce Ron Hubbard-là est le patron d'Atlas Survival Shelters qui, comme son nom l'indique aux plus anglophones d'entre nous, propose des abris pour se planquer en cas de conflit et espérer survivre. Les abris proposés par Atlas sont incroyablement sophistiqués : ils protègent ses occupants des radiations, des déflagrations, des attaques de drones, des bombes et des nuages toxiques, possèdent batteries et générateur pour l'énergie, des réserves de nourriture et une petite pochette pour y glisser une Bible (je déconne, je suis pas allée scruter le catalogue à ce point)(mais je ne serais pas plus étonnée que ça).

Il paraît que depuis le début de la guerre en Iran, le téléphone de Ron Hubbard sonne sans arrêt. Tout le monde se demande à quel moment la 3^e va se déclencher et ceux qui n'ont pas besoin de craquer un PEL pour passer commande, signe les yeux fermés des devis délirants contre la certitude d'avoir, sous les hortensias, un bunker afin d'y attendre la fin des combats et l'évaporation des derniers effluves de sarin ou autre, je m'y connais guère en gaz toxiques. Je peux comprendre qu'au lieu de chercher à résoudre intelligemment des conflits, certains profiteurs de guerre préfèrent faire de la maille en construisant des abris anti-peur. Et la propagande d'Atlas inc. à l'air de marcher puisqu'il a convaincu (bien avant le début du conflit iranien) des gens tels que Kim Kardashian, Mark Zuckerberg, MrBeast ou Andrew Tate de faire des trous dans leurs pelouses. Donc, si je résume : tout pète, y'a des morts et du sang partout, puis « le combat cessa faute de combattants » (ne jamais louperez une occasion de citer Corneille) et hop, qui émerge de la fumée, l'air totalement hagard mais prêt à reconstruire l'humanité sur les ruines ? Une influenceuse devenue milliardaire en vendant du vide, le type qui a configuré nos cerveaux pour qu'on puisse sereinement accepté de quitter notre statut de sujet pensant pour devenir des produits, un débiles qui sait fait connaître en comptant jusqu'à 100.000 sans s'arrêter devant sa caméra et un influenceur masculiniste d'extrême-droite, inculpé de viols, traite d'êtres humains et coups et blessures. La vache. Je crois que je préfère encore mourir en convulsant. Finalement, c'est pas mal les abris de monsieur Hubbard. Leur seul défaut, c'est qu'on ne peut pas les fermer de l'extérieur...

Le regard de Faro

C'EST LE MOMENT D'INVERSTIR À DUBAÏ



NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

pour ne rien manquer de l'actualité économique et juridique régionale



www.journal-du-palais.fr

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.journal-du-palais.fr du Journal du Palais est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Côte-d'Or et de l'Yonne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif.
Seules les annonces présentes sur notre site www.journal-du-palais.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

COLLECTIVITE TERRITORIALES
ENTREPRISE SOCIALES
ETABLISSEMENTS PUBLICS

AVOCATS
EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES DE JUSTICE
NOTAIRES

03.80.68.25.55.

annoncelegale.jdp@legalnet.org

le Journal du Palais
DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Journal hebdomadaire régional
LE JOURNAL DU PALAIS
SAS au capital de 235.000 € - R.C.S. 015 750 243 Dijon
Société du groupe ForumEco
Siège social : 2 B avenue de Marbotte - 21000 DIJON
Tél. : 03.80.68.25.55 - Fax : 03.80.68.25.56
Site internet : www.journal-du-palais.fr
Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h30
Principal associé : Générale de Participations
Représentant légal et directeur de la publication : Michel GUYOMARD
Rédactrice en chef : Emmanuelle DE JESUS
Rédaction : Frédéric CHEVALIER
Parution le lundi - Prix du numéro : 2 €
Abonnement annuel : 120 €
Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n
1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)
Dépôt légal à parution - ISSN 2742-6084 - N° CPPAP : 1128 I 83851

xxx

Service annonces légales : annoncelegale.jdp@legalnet.org
Rédaction : redaction.jdp@legalnet.org

Procédures adaptées

SIEA de la Vallée du Suzon (21)

Avis d'appel public à la concurrence

Travaux

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Nom complet de l'acheteur : SIEA de la Vallée du Suzon (21).

Numéro national d'identification :

TYPE : SIRET - N° : 20009281500014

CoDE postal / Ville : 21380 ASNIÈRES LES DIJON.

Groupement de commandes : Non.

SECTION 2 : COMMUNICATION

Moyens d'accès aux documents de la consultation.

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : MAPA SIEAVS2026-01.

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.

Nom du contact : ROUX STEPHANIE - Tél : +33 689491535 - Mail : sroux.sieavs@gmail.com

SECTION 3 : PROCÉDURE

Type de PROCÉDURE : Procédure adaptée ouverte.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

APTITUDE À EXERCER L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE : Conditions/moyens de preuve :

- Lettre de candidature avec les pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat ;

- Déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre pas dans un des cas d'exclusion mentionnés aux articles L 2141-1 à L 2141-5 et L 2141-7 à L 2141-11 du code de la commande publique ;

- Attestation d'assurance de responsabilité civile en cours de validité.

CAPACITÉ ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE : Conditions/moyens de preuve :

Liste et description succincte des conditions :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique dans la mesure où ces données sont disponibles.

CAPACITÉS TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES : Conditions/moyens de preuve :

- Déclarations et renseignements concernant les effectifs, les moyens des candidats et les mesures concernant la qualité et la gestion environnementale selon les exigences définies dans le règlement de consultation.

- Certificats de qualification professionnelle :

- Qualification FNTP ou équivalent :

- LOT 1 : 5143, 5144, 5153, 5154 ;

- LOT 2 : 5211, 5212, 5214 ;

- CATEC et AIPR des intervenants.

- Certification Amiante SS4 ;

- Références professionnelles d'ouvrages réceptionnés au cours des 5 dernières années ou en cours d'exécution, de même nature et importance.

Le détail des renseignements demandés et les modalités de présentation des documents correspondant sont précisés dans le règlement de consultation.

TECHNIQUE D'ACHAT : Sans objet.

DATE ET HEURE LIMITE DE RÉCEPTION DES PLIS : Mercredi 08 avril 2026 - 12:00.

PRÉSENTATION DES OFFRES PAR CATALOGUE ÉLECTRONIQUE : Interdite.

RÉDUCTION DU NOMBRE DE CANDIDATS : Non.

POSSIBILITÉ D'ATTRIBUTION SANS NÉGOCIATION : Oui.

L'ACHETEUR EXIGE LA PRÉSENTATION DE VARIANTES : Non.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION : Critères d'attribution (obligatoire si SAD) : Les critères d'attribution des offres sont précisés dans le règlement de consultation.

SECTION 4 : IDENTIFICATION DU MARCHÉ

INTITULÉ DU MARCHÉ : Reprise de réseaux d'assainissement collectif du secteur du BASMONT - RUFFEY LES ECHIREY ET BELLEFOND.

Classification CPV : 45232411.

TYPE DE MARCHÉ : Travaux.

DESCRIPTION SUCCINCTE DU MARCHÉ : Description succincte du marché : Renouvellement du réseau eaux usées des Rues du Fontenis et du Four à RUFFEY LÈS ECHIREY. Chemisage du réseau eaux usées de la rue des Romains à BELLEFOND.

LIEU PRINCIPAL D'EXÉCUTION : RUFFEY LES ECHIREY et BELLEFOND.

DURÉE DU MARCHÉ (EN MOIS) : 12.

LA CONSULTATION COMPORTE DES TRANCHES : Non.

LA CONSULTATION PRÉVOIT UNE RÉSERVATION DE TOUT OU PARTIE DU MARCHÉ : Non.

MARCHÉ ALLOTI : Oui.

SECTION 5 : INFORMATIONS SUR LES LOTS

LOT : Description du lot n° 1 : Travaux de renouvellement du réseau eaux usées des Rues du Fontenis et du Four à RUFFEY LÈS ECHIREY.

Classification CPV : 45232411

LIEU D'EXÉCUTION DU LOT : RUFFEY LES ECHIREY.

LOT : Description du lot n° 2 : Travaux de réhabilitation du réseau eaux usées de la Rue des Romains à BELLEFOND.

CLASSIFICATION CPV : 45232411.

LIEU D'EXÉCUTION DU LOT : BELLEFOND.

SECTION 6 : INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VISITE OBLIGATOIRE : Non.

AUTRES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : Les soumissionnaires ne peuvent pas proposer de variante de leur propre initiative.

Le marché peut donner lieu à l'exécution de prestations similaires selon les modalités définies dans le règlement de consultation.

Le marché est soumis à clause de variation de prix selon les modalités définies dans le CCAP.

Le marché comporte des circonstances particulières conduisant au réexamen des conditions de son exécution selon les modalités précisées au CCAP.

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 09 mars 2026.

L2601444

Tous les appels d'offres de votre département sur journal-du-palais.fr

Procédures adaptées



GROUPEMENT DE COMMANDES DE LA TILLE

Avis d'appel public à concurrence

- 1. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME ACHETEUR : GROUPEMENT DE COMMANDES DE LA TILLE, Mairie d'ARC SUR TILLE, 18 rue de la Mairie - 21560 ARC SUR TILLE - Tél. : 03.80.37.00.16 - Fax : 03.80.37.23.44. Adresse électronique : mairie@arc-sur-tille.fr
 - 2. COORDONNATEUR DU GROUPEMENT DE COMMANDES : Ville d'ARC SUR TILLE.
 - 3. OBJET DU MARCHÉ : Fourniture de repas en liaison froide aux cantines scolaires d'ARC SUR TILLE, COUTERNON, REMILLY SUR TILLE et VAROIS ET CHAIGNOT.
 - 4. DURÉE DU MARCHÉ : du 1^{er} septembre 2026 au 31 août 2027, reconductible deux fois.
 - 5. CRITÈRE D'ATTRIBUTION :
 - Prix des prestations : 60 % ;
 - Valeur technique de l'offre : 40 %.
 - 6. PROCÉDURE DE PASSATION : Accord-cadre à bons de commande passé selon une procédure adaptée (Titre VI - chapitre II du Code de la commande publique, annexe 3 du Code de la commande publique, articles L. 2123-1 et R. 2123-1).
 - 7. CONDITIONS DE PARTICIPATION : Marché attribué à une entité économique dotée d'un agrément sanitaire et spécialisée dans la préparation de repas pour la restauration collective.
 - Lettre de candidature DC1 et DC2 ;
 - Déclaration sur l'honneur concernant les interdictions de soumissionner visées aux articles L.21141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du Code de la commande publique ;
 - État annuel des certificats fiscaux et sociaux ou attestation sur l'honneur ;
 - Le candidat peut présenter sa candidature sous la forme d'un document unique européen (DUME) ;
 - Chiffres d'affaires des 3 dernières années compatibles avec l'envergure du marché ;
 - Description des outils de production et des moyens nécessaires à la réalisation du marché.
 - 8. DATE ET HEURES LIMITES DE RÉCEPTION DES PLIS : Vendredi 3 avril 2026, à 17h30.
 - 9. RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION : Le dossier de consultation des entreprises est consultable et téléchargeable gratuitement sur la plate-forme Territoires Numériques www.ternum-bfc.fr sous la référence GDC-20260903.
 - 10. MODALITÉS DE REMISE DES OFFRES : Les offres sont adressées obligatoirement par voie électronique est autorisée sur le profil acheteur du coordonnateur du groupement de commandes désigné au 2.
 - 11. DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : Se reporter au règlement de consultation du marché.
 - 12. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES : Nicolas HOQUET, directeur général des services d'ARC SUR TILLE - adresse électronique : nicolas.hoquet@arc-sur-tille.fr
 - 13. INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS : Tribunal administratif de DIJON, 22 rue Assas - 21000 DIJON.
 - 14. DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : Le 6 mars 2026.
- L2601430

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Confiez-nous vos annonces légales !



Envoyez vos annonces par mail à : annoncelegale.jdp@legalnet.org
Renseignements au 03 80 68 25 55

Côte-d'Or

VENTE CESSION
ATTRIBUTION D'APPORTS

APOLIDIS/OPTIQUE
CRACOVIE

Avis de cession

Suivant acte ssp signé électroniquement, le 02/03/2026, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Dijon (21), le 04/03/2026, Dossier 2026 00010149, référence 2104P01 2026 A 00714,

La société APOLIDIS, SAS au capital de 40.000 €, dont le siège est situé 7 rue de Cracovie à Dijon (21000), RCS Dijon 331 291 518, a vendu à la société OPTIQUE CRACOVIE, SAS au capital de 100.000 €, dont le siège est situé Centre commercial E. Leclerc, 7 rue de Cracovie à Dijon (21000), RCS Dijon 101 753 440,

Sa branche d'activité d'optique lunetterie sise et exploitée à Dijon (21000), 7 rue de Cracovie, au sein d'une cellule commerciale faisant partie de la galerie marchande de l'hypermarché E. Leclerc.

Moyennant le prix de quatre cent mille euros (400.000 €).

L'entrée en jouissance a été fixée au 02/03/2026.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales, pour la validité et la correspondance, auprès de la SELARL PATRIAT & Associés, avocats, dont le siège social est situé 37 rue Elsa Triolet, Parc Valmy à Dijon (21000).

L2601384



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

SARL
CARROSSERIE
GIRARD/SAS
CARROSSERIE DE
LA VALLEE

Cession de fonds de
commerce

Par acte S.S.P. signé électroniquement en date du 25/02/2026, enregistré à la Recette des Impôts de DIJON le 02/03/2026, sous les références «Dossier 2026 00009516 référence 2104P01 2026 A 00656», la société SARL CARROSSERIE GIRARD, SARL en liquidation judiciaire représentée par la SELARL ASTEREN en sa qualité de liquidateur judiciaire, au capital social de 8.000 €, dont le siège social est situé 2 rue Raymond Sebillote - 21500 MONTIGNYMONTFORT et immatriculée au R.C.S. de DIJON sous le n° 439 999 939,

A vendu à la société SAS CARROSSERIE DE LA VALLEE au capital de 6.500 €, dont le siège social est situé Hameau de Vaux - 21540 GRENANT-LES-SOMBERNON et immatriculée au RCS de DIJON sous le n°522 596 360, le fonds commercial d'entretien et réparation de véhicules automobiles légers exploité 2 rue Raymond Sebillote - 21500 MONTIGNYMONTFORT, sous l'enseigne CARROSSERIEGIRARD avec entrée en jouissance le 25/02/2026 moyennant le prix de trente six mille euros. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au Cabinet d'avocats SARL CANNET -MIGNOT, LEGASPHERE AVOCATS sis 2 Bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY au plus tard dans les 10 jours de la dernière en date des publications où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis.

L2601388

COLRUYT RETAIL
FRANCE / BEAR IS
SUR TILLE

Avis de cession d'un
fonds de commerce

Suivant acte sous signatures électroniques en date du 26 février 2026, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de DIJON le 4 mars 2026, sous les mentions suivantes Dossier 2026 00009906 Référence 2104P01 2026 A 00705.

La société COLRUYT RETAIL FRANCE, société par actions simplifiée dont le siège social est situé Zone Industrielle, 39700 ROCHEFORT SUR NENON, et dont le numéro d'immatriculation est le 789 139 789 R.C.S. LONS LE SAUNIER, représentée par Monsieur Christophe GARCIA, président ;

A CEDE à la société BEAR IS SUR TILLE, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 26 rue des Bénédictins à TALANT (21240) et dont le numéro d'immatriculation est le 991 312 794 R.C.S. DIJON, représentée par Madame Anne CHABIRAND, présidente ;

Un fonds de commerce de gestion, d'exploitation et de commercialisation de produits alimentaires et non-alimentaires exploité à l'adresse suivante : 21 rue du Chemin Noir à IS SUR TILLE (21120), moyennant le prix de 178.800 €.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 1^{er} mars 2026.

L'acquéreur est immatriculé au R.C.S. de DIJON.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales. Pour la réception des oppositions, domicile est élu :

(a) pour la validité, à l'adresse du Fonds de Commerce : 21 rue du Chemin Noir - 21120 IS SUR TILLE (Côte d'Or) ;

(b) pour la correspondance : Colruyt Retail France, à l'attention de Karlien Deslies et Emilie Pellicoli, 4 rue des Entrepôts, Zone Industrielle - 39700 ROCHEFORT SUR NENON, France.

Pour avis.

L2601451



AWAN DIMSUM

Suivant acte reçu le 6 mars 2026 par Maître Hubert CHARLOT, notaire à DIJON (21000), enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de DIJON, il a été cédé :

Par la société dénommée AICHIBUCHI, SARL dont le siège est à DIJON (21000), 7 rue François Jouffroy, identifiée au SIREN sous le numéro 911 801 892 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON (21000), en liquidation judiciaire suivant jugement du Tribunal de commerce de DIJON (21000) du 4 novembre 2025, représentée par la SELARL 4R SOLUTIONS pris en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX, mandataire-judiciaire domicilié à DIJON (21000) 2B avenue de Marbotte.

Au profit :

- Monsieur Hans Keran OBAME OTOGOBE et Madame Bernice Andrelle LOUBAKI, demeurant ensemble à DIJON (21000) 101 avenue Jean Jaurès, nés Monsieur à LIBREVILLE (GABON) le 20 avril 1995 et Madame à DIJON (21000) le 3 juin 1998.

- Madame Océane Gabrielle BIBANDZILA, demeurant à LONGVIC (21600) 15 avenue Aristide Briand, née à DIJON (21000) le 5 mai 2004.

Agissant au nom et pour le compte de la société GILL STREET, SAS dont le siège est à DIJON (21000) 7 rue François Jouffroy, en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON (21000).

Objet de la cession : un fonds de commerce de restauration sis à DIJON (21000) 7 rue François Jouffroy, connu sous le nom commercial AWAN DIMSUM, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de DIJON (21000).

Pour avis.

L2601517

Prix de cession : 18.000,00 €, dont 9.000,00 € d'éléments incorporels et 9.000,00 € de matériel et mobilier.

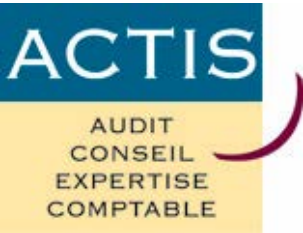
Propriété à compter du 6 mars 2026. Jouissance depuis le 19 décembre 2025.

Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales, au siège du mandataire-judiciaire susnommé, où domicile est élu.

Pour avis et mention

Hubert CHARLOT

L2601459



SARL TAXI
PATRIARCHE
APOLLINE/TAXI
SABRINA

Cession licence de taxi

Par ASSP en date du 26/02/2026 ENRG le 04/03/2026 au SPFE de DIJON, dossier n° 2026 00010006, ref n°2104P01 2026 A 00677 : SARL TAXI PATRIARCHE APOLLINE au capital de 4.000 € située 3 Avenue Etienne de Moucheron, RCS DIJON n° 842 843 369 a cédé à TAXI SABRINA au capital de 500 €, située La Perrière - 4B Route de Dijon - 21700 NUITS SAINT GEORGES, n°100 813 542 RCS DIJON, un fonds artisanal de Taxi, comprenant : Autorisation de stationnement n°2 à MEURSAULT (21190). Le cessionnaire est propriétaire avec jouissance du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. Moyennant le prix principal de 70.000 €, dont 1.000 € pour le matériel. Oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège social du cédant.

L2601501



Maître Maéva FERRARA
Notaire
5 A rue du Puits de Têt
21160 MARSANNAY LA COTE

PIZZ'ARC

Cession de fonds de
commerce

Suivant acte reçu par Maître Maéva FERRARA, Notaire à MARSANNAY LA COTE, 5 A rue du Puits de Têt , le 2 mars 2026, enregistré au SPFE DIJON 1, le 11 mars 2026 Dossier 2026 00011218 référence 2104P01 2026 N 00762, contenant cession par Monsieur Steve Ernest TASCOTTI, demeurant à DIJON (21000), 2 avenue Raymond Pointcaré, au profit de Monsieur Yves Jacques Elie PETITJEAN, demeurant à REMILLY SUR TILLE (21560), 13 rue de la Forêt ;

D'un fonds de commerce de fabrication de pizzas - restauration a emporter et sur place - vente de boissons alcoolisées et non alcoolisées sis à ARC SUR TILLE (21560), 17 rue de Dijon, connu sous le nom commercial PIZZ'ARC, lui appartenant et pour lequel il est immatriculé au R.C.S. de DIJON, sous le numéro 843 825 654.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de quinze mille Euros (15.000,00 €), s'appliquant aux éléments incorporels pour cinq mille Euros (5.000,00 €), et au matériel pour dix mille Euros (10.000,00 €).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire.

L2601517

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

GERANCE
FIN DE GERANCE

SCATAMACCHIA
FLORIAN /
GOLDEN COAST

Location gérance

Selon acte SSP du 30/06/2025, la société SCATAMACCHIA FLORIAN, SAS au capital de 2.000 €, siège : 12 rue du Moulin Foulot à MEURSAULT (21190), immatriculée 852 034 370 R.C.S. DIJON, a donné en location gérance à la société GOLDEN COAST, SAS au capital de 5.000 €, siège : 34 avenue de la République à BEAUNE (21200), immatriculée 942 175 514 R.C.S. DIJON, sa branche d'activité de négoce de vins et spiritueux, de courtage en vins et spiritueux et de commissionnaire, représentation commerciale portant sur les vins, alcools et marchandises s'y rattachant, qu'elle exploite au 12 rue du Moulin Foulot à MEURSAULT (21190), pour une durée de trois ans commençant à courir le 01/07/2025 pour expirer le 30/06/2028 inclus, renouvelable à l'issue de cette période par tacite reconduction d'année en année.

CONSTITUTION
DE SOCIETE



F. et C. CHAPUIS
Holding

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé signé électroniquement en date du 23 février 2026.
Dénomination : F. et C. CHAPUIS Holding.
Forme : Société civile.
Siège social : 19 B Ruelle Berthet, 21200 Beaune.
Objet : L'acquisition, la gestion et l'administration de tous biens mobiliers ou immobiliers, droits, parts d'intérêts, valeurs mobilières et immobilières, la gestion de tous capitaux dont elle pourrait disposer ; La participation de la société par tous moyens, directement ou indirectement dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissement : la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.
Durée de la société : 99 années.
Capital social fixe : 3 816 600 euros.
Apports en nature : d'un montant de 3 816 600 euros.
Monsieur François CHAPUIS a apporté :
o La pleine propriété de 13 parts sociales de la société CHAPUIS (RCS DIJON 880 256 847), évaluée à 663 euros.
o L'usufruit de 186.760 parts sociales de la société CHAPUIS (RCS DIJON 880 256 847), évaluée à 3 811 091 euros.
Madame Colette CHAPUIS a apporté :
o La pleine propriété de 7 parts sociales de la société CHAPUIS (RCS DIJON 880 256 847), évaluée à 357 euros,

o L'usufruit de 220 parts sociales de la société CHAPUIS (RCS DIJON 880 256 847), évaluée à 4 489 euros.
Co-Gérants : Monsieur François CHAPUIS, demeurant 19 B Ruelle Berthet, 21200 Beaune et Madame Colette CHAPUIS, demeurant 19 B Ruelle Berthet, 21200 Beaune.
Cession de parts et agrément : Toutes opérations notamment toutes cessions, échanges, apports à société d'éléments isolés, attributions en suite de liquidation d'une communauté de biens du vivant des époux ou ex-époux, donations, ayant pour but ou pour conséquence le transfert d'un droit quelconque de propriété sur une ou plusieurs parts sociales entre toutes personnes physiques ou morales à l'exception de celles qui seraient visées à l'alinéa qui suit (y compris au bénéfice du conjoint d'un associé), sont soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire.
Les opérations sont libres entre associés, entre ascendants et descendants.
La société sera immatriculée au RCS de Dijon.



SCI 19 RUE DE
METZ

Avis de constitution

ASSP du 11/03/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : SCI - Dénomination : SCI 19 RUE DE METZ - Siège : 21 RUE DE GEVREY 21220 ST PHILIBERT - Durée : 99 ans - Capital : 1.000 € - Objet : L'acquisition, l'administration, la propriété, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers - Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions - Clause d'agrément : Cession de parts libre entre associés et soumise à agrément à des tiers - Gérant : Didier PETITCOLAS, 21 RUE DE GEVREY 21220 ST PHILIBERT - RCS DIJON.

SCI ED MUTUEL

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 27/02/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCI ED MUTUEL
Objet social : Acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés. La prise de participation dans toutes sociétés immobilières. L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société.
Siège social : 2 Chemin des Pierrodins, 21000 DIJON
Capital : 100 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON
Co-gérance : M^{me} DEREPAS Emmeline 2 Chemin des Pierrodins 21000 DIJON et M. DEREPAS Emmanuel 1 route du Marchairuz 1348 LE BRASSUS
Clause d'agrément : Cession libre uniquement entre associés.
L2601256



SACHETAT
GAVIGNET

6 Rue du bois, 21130 LABERGEMENT
LES AUXONNE

Suivant acte reçu par Maître François PENY, notaire à DIJON, le 22 janvier 2026, il a été constitué la société civile immobilière dénommée «SACHETAT GAVIGNET» ayant les caractéristiques suivantes :
SIÈGE SOCIAL : 6 Rue du Bois, 21130 LABERGEMENT LES AUXONNE.
CAPITAL SOCIAL : 1.000,00 €.
OBJET SOCIAL : La propriété et la gestion, de tous immeubles ou droits mobiliers et la prise de participation dans toute société immobilière.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON.
CESSIONS DE PARTS : libre entre associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément des associés.
CO-GERANCE : Monsieur Geoffroy GAVIGNET et Madame Lucie SACHETAT demeurant ensemble à LABERGEMENT LES AUXONNE (21130), 6 Rue du Bois.
Maître François peny



SPFPL CYRIL
TAINTURIER

SPFPL SASU au capital de 1 675 000 €
4 rue des Crais
21490 RUFFEY-LES-ECUIREY

Avis de constitution

ASSP du 06/03/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société de participation financière de profession libérale par actions simplifiée - Dénomination : SPFPL CYRIL TAINURIER - Siège : 4 rue des Crais 21490 RUFFEY-LES-ECUIREY - Durée : 99 ans - Capital : 1 675 000 € - Objet : La prise de participation et la détention de parts ou d'actions de sociétés d'exercice libéral ayant pour activité l'exercice de la profession libérale de pharmacien d'officine, à l'exclusion de toute exploitation personnelle directe de pharmacie ; La participation à tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice de ladite profession ; Toutes activités accessoires en relation directe avec son objet et destinées exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont elle détient des participations. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions avant la décision collective. Agrément : Cession d'actions libre entre associés, à des tiers qu'avec le consentement de la majorité des ¾ des associés représentant au moins les ¾ des actions. Président : M. Cyril TAINURIER 4 rue des Crais 21490 RUFFEY-LES-ECUIREY - RCS DIJON.
L2601391



SPFPL CHATELET

SPFPL SASU au capital de 1 675 000 €
9A rue d'Hauteville 21121 DAIX

avis de constitution

ASSP du 06/03/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société de participation financière de profession libérale par actions simplifiée - Dénomination : SPFPL CHATELET - Siège : 9A rue d'Hauteville 21121 DAIX - Durée : 99 ans - Capital : 1 675 000 € - Objet : La prise de participation et la détention de parts ou d'actions de sociétés d'exercice libéral ayant pour activité l'exercice de la profession libérale de pharmacien d'officine, à l'exclusion de toute exploitation personnelle directe de pharmacie ; La participation à tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice de ladite profession ; Toutes activités accessoires en relation directe avec son objet et destinées exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont elle détient des participations. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions avant la décision collective. Agrément : Cession d'actions libre entre associés, à des tiers qu'avec le consentement de la majorité des ¾ des associés représentant au moins les ¾ des actions. Président : M. Benoît DENIS 9A rue d'Hauteville 21121 DAIX - RCS DIJON
L2601393



ADT 19
IMMOBILIER

Société civile immobilière
Au capital de 1.000 Euros
Siège social :
12 rue Pelletier de Chambure
21000 DIJON
RCS Dijon

Avis de constitution d'une
société civile immobilière

Par acte SSP en date du 09/03/26, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Forme : société civile immobilière
Objet : L'acquisition, la prise en crédit -bail, la gestion notamment par mise en location, l'entretien, la réparation ou la modification, la vente de tous immeubles et biens immobiliers, bâtis ou non bâtis ; l'acquisition, la gestion, la cession de parts de société à prépondérance immobilière
Dénomination sociale : ADT 19 IMMOBILIER
Durée : 99 ans
Siège social : 12 rue Pelletier de Chambure 21000 DIJON
Capital : 1.000 € divisé en 1.000 parts de 1 € chacune.
Cession de parts : Elles ne peuvent être cédées qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés, sauf pour les cessions entre associés et pour celles consenties au conjoint, à un ascendant ou à un descendant du cédant.
Gérant : M. Jacques-Antoine CRUCHAUDET, né le 19/07/1979 à LE CREUSOT (71) demeurant 9 Place Wilson 21000 DIJON.
La société sera immatriculée au RCS de DIJON
Pour avis : La gérance.
L2601482



«LES 2 M»

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 euros
Siège social :
20 rue Jacques Cellerier - 21000 DIJON
Société en cours de constitution

Avis de constitution

Avs est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes ensuite de la signature des statuts le 11/03/2026 :
DÉNOMINATION : LES 2 M.
FORME : Société à responsabilité limitée.
CAPITAL : 10.000 €.
SIEGE SOCIAL : 20 rue Jacques Cellerier - 21000 DIJON.
OBJET : La société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement :
1. L'achat, la souscription, la détention, la gestion, la cession, l'échange, l'apport d'actions, de parts sociales et plus généralement de titres de toute nature et la gestion de ses participations ;
2. Directement ou indirectement, l'acquisition, la gestion et l'administration de tous biens, droits, parts d'intérêts, valeurs mobilières et immobilières en liaison avec les activités de la société et la gestion de toutes participations dans diverses sociétés ainsi que l'animation de ces filiales ;
3. La réalisation de diverses prestations notamment de nature administrative, comptable, informatique, mais aussi les missions de transition pour une société, de direction opérationnelle externalisée, le conseil en gestion de titres de sociétés et le conseil aux traiteurs, restaurateurs, professionnels des métiers de bouche, toutes missions de conseil et d'accompagnement dans le secteur de l'alimentaire et des métiers de bouche ;
4. Le dépôt, la détention, la gestion et l'exploitation de droits de propriété intellectuelle et en particulier de brevets et marques mais aussi de logiciels ;
5. Toutes prestations de formation, conseil, audit technique, mise en relation, organisation et animation de séminaires en particulier concernant les métiers de bouche, l'innovation, la dimension RSE, la veille technologique et scientifique, en relation avec les activités susmentionnées ;
6. La participation de la société par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de société(s) nouvelle(s), d'apport, de souscription ou d'achat de titres de société(s), de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ; La prise l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous titres de propriété intellectuelle concernant ces activités ; Toutes prestations pour son compte ou pour celui des sociétés qui lui sont liées ainsi que le conseil en gestion et le management d'entreprises ;
7. Plus généralement l'acquisition, la gestion et la détention de titres de sociétés à prépondérance immobilière ainsi que la création de société(s) à prépondérance immobilière ;
La société peut agir directement ou indirectement, soit seule, soit en association, participation, groupement de société, avec toutes autres personnes ou sociétés et réaliser sous quelque forme que ce soit les opérations entrant dans son objet.
8. Et d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, financières, immobilières se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.
Toutes opérations artisanales, libérales, commerciales, industrielles se rapportant à :
- La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds et notamment de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds artisanaux, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets, marque et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ;
- La participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;
- Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet ou susceptible d'en faciliter la réalisation.
DUREE : Quatre-vingt-dix-neuf (99) années.
GERANCE : M^{me} Séverine MUSSOT, demeurant 2 place Barbe - 21000 DIJON.
IMMATRICULATION : Au R.C.S. de DIJON.
Pour avis.



Romain.C Holding

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé signé électroniquement en date du 23 février 2026.
DÉNOMINATION : Romain.C Holding.
FORME : Société civile.
SIÈGE SOCIAL : 1 rue du Pivot - 21630 POMMARD.
OBJET : L'acquisition, la gestion et l'administration de tous biens mobiliers ou immobiliers, droits, parts d'intérêts, valeurs mobilières et immobilières, la gestion de tous capitaux dont elle pourrait disposer ; La participation de la société par tous moyens, directement ou indirectement dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissement : La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; Et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 années.
CAPITAL SOCIAL FIXE : 1.667.569 €.
APPORTS EN NUMÉRAIRES : D'un montant de 1 €.
APPORTS EN NATURE : D'un montant de 1.667.569 €.
Monsieur Romain CHAPUIS a apporté :
- La nue-propriété de 46.745 parts sociales de la société CHAPUIS (R.C.S. DIJON 880 256 847), évaluée à 1.430.850 € ;
- La pleine propriété de 337 parts sociales de la société L'ARBRE EN ETE (R.C.S. DIJON 901 770 628), évaluée 236.718 €.
GÉRANT : Monsieur Romain CHAPUIS, demeurant 1 rue du Pivot - 21630 POMMARD.
CESSION DE PARTS ET AGREMENT : Toutes opérations notamment toutes cessions, échanges, apports à société d'éléments isolés, attributions en suite de liquidation d'une communauté de biens du vivant des époux ou ex-époux, donations, ayant pour but ou pour conséquence le transfert d'un droit quelconque de propriété sur une ou plusieurs parts sociales entre toutes personnes physiques ou morales à l'exception de celles qui seraient visées à l'alinéa qui suit (y compris au bénéfice du conjoint d'un associé), sont soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire.
Les opérations sont libres entre associés, entre ascendants et descendants.
La société sera immatriculée au R.C.S. de DIJON.
Pour avis.
L2601433

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

SARL ETC
5 allée des Corvées - B.P. 30048
21240 TALANT

BOURGOGNE
MAITRE D'ŒUVRE
PROJET

Par acte SSP du 06/03/2026 est constituée une société par actions simplifiée unipersonnelle dénommée BOURGOGNE MAITRE D'ŒUVRE PROJET. Capital de 1.000 €. SIÈGE SOCIAL : 30 C rue des Juifs - 21500 SAINT REMY. OBJET SOCIAL : La maîtrise d'œuvre déléguée ; La maîtrise d'œuvre, l'assistance, le conseil et l'accompagnement dans toutes les démarches administratives, financières, juridiques et techniques liées aux projets de réhabilitation, réaménagement, rénovation et construction ; L'assistance à la maîtrise d'ouvrage ; Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ; La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. DURÉE : 99 ans. PRÉSIDENT : Monsieur MARTIN Michel, 30 C rue des Juifs - 21500 SAINT REMY. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. AGREMENT : Tant que la société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement. En cas de perte du caractère unipersonnel, les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. IMMATRICULATION : Au R.C.S. de DIJON. L2601429

**SYSTHEMIS CONSEIL
AVOCATS**
9 Bd de Sévigné - 21000 DIJON
83 rue de Paris - 89000 AUXERRE

ACTIMMO ASSETS
Société civile immobilière
Au capital de 1.000 Euros
Siège social :
2 Allée des Pins
21380 MESSIGNY ET VANTOUX
RCS Dijon

Avis de constitution d'une
société civile immobilière

Par acte SSP en date du 10/03/26, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Forme : société civile immobilière.
Objet : L'acquisition, la prise en crédit -bail, la gestion notamment par mise en location, l'entretien, la réparation ou la modification, la vente de tous immeubles et biens immobiliers, bâtis ou non bâtis ; l'acquisition, la gestion, la cession de parts de société à prépondérance immobilière.
Dénomination sociale : ACTIMMO ASSETS.
Durée : 99 ans.
Siège social : 2 Allée des Pins 21380 MESSIGNY ET VANTOUX.
Capital : 1.000 € divisé en 1.000 parts de 1 € chacune.

Cession de parts : Elles ne peuvent être cédées qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés, sauf pour les cessions entre associés et pour celles consenties au conjoint, à un ascendant ou à un descendant du cédant.
Gérant : Monsieur Olivier GALLEZOT, né le 9 novembre 1977 à CHENOVE (21), demeurant 2 allée des Pins à Messigny et Vantoux (21).
La société sera immatriculée au RCS de DIJON.
Pour avis : La gérance.
L2601493

**LEGI CONSEILS
BOURGOGNE**
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

DIAZ
Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 07/03/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : DIAZ
Objet social : La prestation de conseils aux entreprises ; L'acquisition, l'administration, la gestion et la vente de participations dans diverses sociétés industrielles, commerciales, libérales, agricoles et immobilières ; L'animation de filiales et l'assistance administrative, financière, commerciale et de gestion à ses filiales ou à toutes sociétés dans lesquelles elle détient une participation ; La gestion et l'administration du portefeuille de participations, de placements et de son patrimoine en général, l'animation et la coordination des sociétés auxquelles elle est intéressée et les prestations de services et conseils y afférents ; L'acquisition, l'administration, la gestion et la vente de tous biens, droits et valeurs mobilières de tous types et de tous instruments financiers ; L'acquisition, la souscription, l'administration, la gestion, la location et la vente de tous biens ou droits immobiliers de tous genres, y compris l'immobilier démembré, en viager, en pleine propriété, nu ou meublé, d'habitation, professionnel ou autres, détenus directement ou par le biais de société civile ou de société civile de placement immobilier (SCPI, OPCi) ; La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;
Siège social : 21 rue de Gevrey, 21220 SAINT PHILIBERT
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON
Président : M. PETITCOLAS Didier 21 rue de Gevrey 21220 SAINT PHILIBERT
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision. Chaque action donne droit à une voix.
Clause d'agrément : Cession d'actions libre entre associés, elles ne peuvent être transmises à d'autres personnes qu'avec l'agrément de la collectivité des associés.
L2601434

**POUR PLUS
DE RAPIDITÉ,
RÈGLEMENT
PAR VIREMENT
OU PAR
CARTE BANCAIRE,
UN GESTE POUR
L'ENVIRONNEMENT...**

2 bis rue du Cap Vert – 21800 QUETIGNY

Mombongo Ya
Makako
Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé signé électroniquement en date du 23 février 2026.
DÉNOMINATION : Mombongo Ya Makako.
FORME : Société civile.
SIÈGE SOCIAL : 47 B Rue Charles Dumont - 21000 DIJON.
OBJET : L'acquisition, la gestion et l'administration de tous biens mobiliers ou immobiliers, droits, parts d'intérêts, valeurs mobilières et immobilières, la gestion de tous capitaux dont elle pourrait disposer ; La participation de la société par tous moyens, directement ou indirectement dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissement : la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 années.
CAPITAL SOCIAL FIXE : 1.430.851 €.
APPORTS EN NUMÉRIAIRES : d'un montant de 1 €.
APPORTS EN NATURE : d'un montant de 1.430.850 €.
Monsieur Quentin CHAPUIS a apporté la nue propriété de 46.745 parts sociales de la société CHAPUIS (RCS DIJON 880 256 847), évaluée à 1.430.850 €.
GÉRANT : Monsieur Quentin CHAPUIS, demeurant 47 B Rue Charles Dumont - 21000 DIJON.
Cession de parts et agrément : Toutes opérations notamment toutes cessions, échanges, apports à société d'éléments isolés, attributions en suite de liquidation d'une communauté de biens du vivant des époux ou ex-époux, donations, ayant pour but ou pour conséquence le transfert d'un droit quelconque de propriété sur une ou plusieurs parts sociales entre toutes personnes physiques ou morales à l'exception de celles qui seraient visées à l'alinéa qui suit (y compris au bénéfice du conjoint d'un associé), sont soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire.
Les opérations sont libres entre associés, entre ascendants et descendants.
La société sera immatriculée au RCS de DIJON.
Pour avis.
L2601449

MONIN PHILIPPE

Par acte SSP du 01/07/2025, il a été constitué une EARL ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : MONIN PHILIPPE.
OBJET SOCIAL : La Société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural.
SIÈGE SOCIAL : 12, rue des jardins - 21230 ALLEREY.
CAPITAL : 7.500 €.
DURÉE : 99 ans.
GÉRANCE : M. MONIN Philippe, demeurant 12, rue des jardins - 21230 ALLEREY.
Immatriculation au RCS de DIJON.
CESSION DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en Assemblée Générale.
L2601498

**LEGI CONSEILS
BOURGOGNE**
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

GVJ
Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 06/03/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : GVJ
Objet social : Acquisition, administration, gestion et vente de participations dans diverses sociétés industrielles, commerciales, libérales, agricoles et immobilières ; Animation de filiales et assistance administrative, financière, commerciale et de gestion à ses filiales ou à toutes sociétés dans lesquelles elle détient une participation ; Toutes activités de marchand de biens immobiliers, à savoir l'acquisition de biens immobiliers en vue de leur revente, ainsi que toute action de promotion immobilière et toutes opérations de maîtrise d'œuvre, de construction-vente et de lotisseur ; Gestion et administration du portefeuille de participations, de placements et de son patrimoine en général, animation et coordination des sociétés auxquelles elle est intéressée et les prestations de services et conseils y afférents ; Acquisition, administration, gestion et vente de tous biens, droits et valeurs mobilières de tous types et de tous instruments financiers ; Acquisition, souscription, administration, gestion, location et vente de tous biens ou droits immobiliers de tous genres, y compris l'immobilier démembré, en viager, en pleine propriété, nu ou meublé, d'habitation, professionnel ou autres, détenus directement ou par le biais de société civile ou de société civile de placement immobilier (SCPI, OPCi) ; Participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Siège social : 12 rue Poissonnerie, 21200 BEAUNE
Capital : 2 060 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON
Président : M. VANÇON Guillaume 25 cours Gambetta 69003 LYON
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision. Chaque action donne droit à une voix.
Clause d'agrément : En cas de pluralité d'associés, les actions ne peuvent être transmises à d'autres personnes qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés.
L2601508

MODIFICATION
DE STATUTS

CAPLAN
SCI au capital de 325.000 Euros
Siège social : 21 rue de la Corvée
21000 DIJON
489 018 937 R.C.S. Dijon

Par décision de l'AGE du 27/02/2026, il a été :
- décidé de la nomination de Monsieur Emmanuel CAPRIGLIONE demeurant 6 rue de mouvaux - 59290 WASQUEHAL en qualité de Gérant à compter du 16/01/2026 ;
- décidé de la nomination de Madame Helena BEAURENAUT demeurant 24 rue berbier du mets - 75013 PARIS en qualité de Gérante en remplacement de Monsieur Alphonse CAPRIGLIONE, à compter du 16/01/2026 ;
- pris acte de la nouvelle répartition des parts sociales suite au décès de M. Alphonse CAPRIGLIONE.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Modification au R.C.S. de DIJON.
L2601425

**SOCIÉTÉ
D'EXPLOITATION
DU CIRCUIT
DIJON-PRENOIS**
SAS au capital de 156 800 €
Siège social : Circuit de DIJON-
PRENOIS
21370 PRENOIS
RCS de DIJON n°17 150 871

Avis de modification

En date du 31/12/2025, le président a décidé à compter du 31/12/2025 de nommer en qualité de directeur général M. CRISTOFOLI Lorenzo, demeurant 3 Chemin des Aires 21220 MOREY ST DENIS en remplacement de CEJYS, SAS au capital de 40 560 € euros, directeur général, pour cause de démission .
Modification au RCS de DIJON.
L2506377

**SARL PHILIPPE
BRUNEAU**

Par décision du 27/12/2025, l'Associé Unique de la «SARL PHILIPPE BRUNEAU», capital : 100 500 €, siège : 51, avenue Jean Jaurès 21150 VENAREY LES LAUMES, 519 516 843 RCS DIJON, a décidé de transférer le siège social au 2, rue de Saint-Amand - 21210 THOISY LA BERCHERE à compter du 27/12/2025, et de modifier l'article 4 des statuts.
L2600399

**Armand JAGOT-
LACOUSSIERE**

Avocat au Barreau de TOURS
72 Boulevard Béranger - 37000 TOURS
ajl-avocat.com

**LES
ANTHOCYANES**

Société par action simplifiée
au capital de 5.000 Euros
Siège social : 57 rue Vannerie
DIJON (21000)
753 505 825 R.C.S. Dijon

Transformation de la
société

Aux termes d'une délibération en date du 17.02.26, l'AGE a décidé, la transformation de la société en Société à responsabilité limitée à compter du 17.02.26, sans création d'un être moral nouveau et a été adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.
L'objet de la Société, son siège social, sa durée, sa dénomination sociale demeurent inchangés. Le capital de la société reste fixé à la somme de 5.000 €.
Forme : La société, précédemment sous sa forme de société par actions simplifiée, a adopté celle de Société à responsabilité limitée. Administration et Direction : Avant sa transformation en société à responsabilité limitée, la société était présidée par Monsieur Benjamin DELAGE, Demeurant DIJON (21000), 25 avenue du Stand. Sous sa nouvelle forme, la société est administrée par : gérant : Monsieur Benjamin DELAGE, Demeurant DIJON (21000), 25 avenue du Stand.
Admission aux assemblées Générales et exercice du droit de vote : Tout associé a le droit d'assister aux Assemblées Générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de parts sociales qu'il possède, sur simple justification de son identité.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède de parts sociales, sans limitation.
Clause d'agrément : Article 10 des statuts.
Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.
Pour avis.
L2601150

SARL ETC
5 allée des Corvées - B.P. 30048
21240 TALANT

GIPHAR MORVAN
Groupement d'Intérêt Economique
Siège social :
36 Rue du Marché - 21210 SAULIEU
R.C.S. Dijon 404 213 787

Aux termes de l'AGE du 14/03/2025, les membres ont décidé la prorogation de la durée de la société de 50 ans à compter du 17/03/2026 soit jusqu'au 17/03/2076. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de DIJON.
Pour avis.
L2601263

**LEGI CONSEILS
BOURGOGNE**
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

OMNES IMMO
Société civile immobilière
au capital de 700 Euros
Siège social :
23 boulevard de Strasbourg
21000 DIJON
941 422 461 R.C.S. Dijon

ASSP 6/03/2026 : Réduction du capital social de 100 €. AM : 800 €. NM : 700 €. Démission de Mireille YUAN de ses fonctions de co-gérante à effet du 6/03/2026. R.C.S. DIJON.
Pour avis.
L2601440

SCM BEAUNE
DERMATOLOGIE

SCM DERMATOLOGIE BELEN - Société civile de moyens - au capital de 4 320 euros - Siège social : 1 Route de Verdun 21200 BEAUNE - 344 416 300 RCS DIJON : AGE du 27/02/2026 transfert de siège au 18 Rue de la Chartreuse 21200 BEAUNE et changement de dénomination sociale en «SCM BEAUNE DERMATOLOGIE», à compter du 02 février 2026 & modifications des Statuts.
L2601338

2 bis rue du Cap Vert – 21800 QUETIGNY

**MH CONSEILS ET
ASSURANCES**
SARL Unipersonnelle
au capital de 1.500 Euros
Siège social : 49 rue de Fontaine
21121 DAIX
R.C.S. Dijon 101 647 519

Par décision du 07/03/2026, les associés ont décidé de remplacer la dénomination sociale « MH CONSEILS ET ASSURANCES » par « C2P CONSEILS ET PATRIMOINE », à compter du 07/03/2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts à compter du même jour.
La gérance.
L2601374

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or



ODAS NOTAIRES
37 Rue Louis de Broglie
BP 371- 21073 DIJON CEDEX

LM

SARL au capital de 10.000,00 Euros
Siège social : 12 rue de la Charme
21120 TIL-CHATEL
SIREN 807.972.187 R.C.S. Dijon

Avis est donné qu'aux termes d'un acte de donation de parts en date du 06/03/2026, les associés ont nommé, à effet du même jour, M. Romuald MARZOCCA, demeurant à DIJON (21000), 5 impasse du Commandant Noisot, en qualité de gérant de la société pour une durée illimitée, en remplacement de M^{me} Anita LAZZAROTTI, démissionnaire.
La gérance.

L2601395



Maître Philippe CHATEAU
Avocat à la Cour
Cours Saint Eloi, 36 avenue de Langres
21000 DIJON

SCI LES DEUX ROYALES

SCI au capital de 10 000 €
Siège social : 5 rue du Lieutenant Dupuis
21200 BEAUNE
RCS de DIJON n°981 807 787

Transfert de siège

L'AGE du 05/01/2026 a décidé le transfert du siège social au 11 avenue Albert Bichot, 21200 BEAUNE à compter du 05/01/2026.
Mention : RCS de DIJON

La Gérance

L2601416



2 bis rue du Cap Vert – 21800 QUETIGNY

L'ARBRE EN ETE

Exploitation agricole à responsabilité limitée
au capital social de 7.500 Euros
Siège social : 9 rue des Charmots
21630 POMMARD
901 770 628 R.C.S. Dijon

Aux termes des décisions unanimes en date du 20 février 2026, les associés ont décidé la transformation de la société en société civile d'exploitation agricole à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination sociale, la durée, l'objet de la société, son capital social et son siège social demeurent inchangés.

Messieurs Jean-Guillaume CHAPUIS et Romain CHAPUIS sont maintenus dans leurs fonctions de co-gérants.

Mention sera portée au R.C.S. de DIJON.

L2601418

GFA GIROFLE

SCI au capital de 60 300 €
Siège social : 9 rue de la Liberté
21000 DIJON
RCS de DIJON n°440 008 902

Avis de modification

L'AGE du 15/01/2026 a décidé à compter du 15/01/2026 de nommer en qualité de gérant M. RAMBAUD Guillaume, demeurant 10 Place Saint Bernard 21000 DIJON en remplacement de M^{me} ROUX Michèle, gérante, pour cause de démission.
Modification au RCS de DIJON.

L2601424

**ODAS NOTAIRES**

37 Rue Louis de Broglie
BP 371- 21073 DIJON CEDEX

SCI ARSEL

Société civile au capital de 3.000 Euros
Siège social :
37 rue Louis de Broglie - 21000 DIJON
SIREN 814 063 467 RCS Dijon

Avis est donné qu'aux termes d'un acte de cession de parts en date du 05/02/2026, les associés ont nommé en qualité de cogérant pour une durée illimitée à effet du même jour, en remplacement de M^{me} Julie GRESARD, démissionnaire, savoir : M^{me} Marion VIGNERON dmt à SAINT-APOLLINAIRE (21850), 4 rue en Paillery.

La gérance.

L2601439

**ODAS NOTAIRES**

37 Rue Louis de Broglie
BP 371- 21073 DIJON CEDEX

ODAS NOTAIRES

Société civile professionnelle
au capital de 564.061,36 Euros
Siège social :
37 rue Louis de Broglie - 21000 DIJON
SIREN 400 424 487 RCS Dijon

Aux termes de l'AGE en date du 04/02/2026, les associés ont nommé en qualité de cogérant pour une durée illimitée à effet du même jour, en remplacement de M^{me} Julie GRESARD, démissionnaire, savoir : M^{me} Marion VIGNERON dmt à SAINT-APOLLINAIRE (21850), 4 rue en Paillery.

La gérance.

L2601442

SCI JEL

Société Civile immobilière
Capital 152,45 Euros
Siège social :
Ruelle de la Poste
21310 MAGNY SAINT MEDARD
N° d'identification : 348 810 169 RCS
Dijon

L'assemblée générale des associés du 1^{er} décembre 2017 a décidé la prorogation de la société de 99 ans à compter du 1^{er} décembre 2017. La société expirera le 14 décembre 2117.
Les formalités seront déposées au RCS DE DIJON.

Pour avis.

L2601447

**CENTRE DE MEDECINE NUCLEAIRE DU PARC**

Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée (SELARL)
Siège social :
20 Rue Lounès Matoub - 21000 DIJON
414 833 889 RCS Dijon

Aux termes de l'AGE en date du 23 décembre 2025, les associés ont décidé de modifier le capital social en le portant de 595.355 € à 525.605 €.
Mention sera portée au RCS de DIJON.

L2601492

JBAUG

Aux termes d'une décision en date du 09/03/2026, l'Associé Unique de la société JBAUG, SAS au capital de 1.000 €, Siège social : 102 avenue Victor Hugo 21000 DIJON, RCS DIJON 953 282 548, a décidé d'étendre l'objet social aux activités de «marchands de biens notamment par l'acquisition, la rénovation, la vente de biens mobiliers ou immobiliers neuf ou d'occasion» et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis : Le président.

L2601496

SCI FFPB

SCI au capital de 1.500,00 Euros
Siège social :
3 rue Théophile Foisset - 21000 DIJON
R.C.S. de Dijon 819 771 361

Par assemblée générale extraordinaire du 30/01/2026, il a été décidé de transférer le siège social qui était à DIJON (21000), 3 rue Théophile Foisset au 4 rue Lounès Matoub - 21000 DIJON, à compter du 30/01/2026.

L'article numéro 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

Pour avis et mention, La gérance.

L2601514



2 bis rue du Cap Vert – 21800 QUETIGNY

CONNECTED WIND SERVICES FRANCE SAS

SAS au capital de 2.394.000 Euros
Siège social :
3 Impasse Boirac - 21000 DIJON
851196097 RCS Dijon

Aux termes des décisions unanimes en date du 10 mars 2026, les associés ont décidé à compter du même jour de modifier la dénomination sociale et d'adopter la dénomination MOOVEO ENERGIES.

Les associés ont également pris acte de la démission, à compter du 10/03/2026, de M. Emmanuel SCHUDDINCK de son mandat de directeur général.

Mention sera portée au RCS de DIJON.

L2601515



SCP PARRY-AVRIL & NEYRET
Notaires à BEAUNE (Côte d'Or)
16 rue de Lorraine

SOCIETE CIVILE TERRES DE VALEURS

Société civile
au capital de 556.200,00 Euros
Siège social à
FLEUREY SUR OUCHE (21410)
8 rue du Champ Perdrix
RCS Dijon - SIREN 795 258 052

Avis d'augmentation de capital social

Suivant acte reçu par Me Anne-Gaël PARRY-AVRIL, notaire à BEAUNE, le 29/10/2025, le capital social a été augmenté de 350.000 € pour être porté de 206.200 € à 556.200 €, par l'apport de la nue-propriété d'un bien immobilier sis à FLEUREY SUR OUCHE (21410) 8 rue du Champ Perdrix. Entrée en jouissance au décès du survivant des apporteurs avec réversion de l'usufruit au conjoint survivant. Apport évalué à 350 000,00 €, moyennant l'attribution à l'apporteur à titre d'augmentation de capital de 8 750 parts sociales nouvelles de 40 € chacune.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

ANCIENNE MENTION :

CAPITAL : 206.200 €.

NOUVELLE MENTION :

CAPITAL : 556.200 €.

Pour avis :
Le notaire.

L2601481

ACOLYT GROUPE

SAS au capital de 206 667 €
Siège social :
28, rue de la Préfecture - 21000 DIJON
852 821 206 RCS DIJON

Aux termes des décisions unanimes du 03/03/2026, les associés ont décidé de transférer le siège social du 28, rue de la Préfecture - 21000 DIJON au 195, rue de Lourmel - 75015 PARIS, ce à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis.

L2601455

**OFFICE NOTARIAL DIJON CORDELIERS**

Notaires associés
4 place des Cordeliers à DIJON

SCI DOMIGI

Société civile immobilière
au capital de 762,25 Euros
Siège social :
4 Promenade du Rhône - 21000 DIJON
430 481 002 RCS Dijon

AGE du 12 mars 2025. GERANCE - ANCIENNE MENTION : Chantal Simone CHEVALERIAS - 4 promenade du Rhône - 21000 DIJON. NOUVELLE MENTION : Chantal Simone CHEVALERIAS - 4 promenade du Rhône - 21000 DIJON et Patrick VERRIER 1452 montée des Alouettes - 69210 SAIN-BEL. DUREE - ANCIENNE MENTION : Jusqu'au 19/01/2036. NOUVELLE MENTION : Jusqu'au 11 mars 2075.

Pour avis :
La gérance.

L2601519



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

BOUDARD SAVERON

Société civile de portefeuille au capital de 700 000 euros
Siège social : 9 Place Madeleine,
21200 BEAUNE
883 621 179 RCS DIJON

DUA 05.03.2026 : Augmentation du capital social de 300 000 euros par apports en numéraire.
Ancien capital : 400 000 euros
Nouveau capital : 700 000 euros
RCS DIJON

La gérance

L2601523



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

JVR

EURL au capital de 2 060 000 €
Siège social : 12 Rue Poissonnerie
21200 BEAUNE
RCS de DIJON n°989 637 996

Avis de modification

En date du 09/03/2026, l'associé unique a décidé à compter du 09/03/2026 d'augmenter le capital social de 2 059 500 € par voie d'apport en nature en le portant de 500 € à 2 060 000 €.

Article 7 et 8 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de DIJON.

L2601524

CACB'INVEST

SAS au capital de 38 447 000 €
Siège social :
18, rue Davout - 21000 DIJON
944 163 427 RCS DIJON

Suivant décisions du 12/03/2026, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital de 61 553 000 € pour le porter de 38 447 000 € à 100 000 000 € par voie d'émission d'actions nouvelles de numéraire et de modifier en conséquence les articles 6 et 7 des statuts. Ancienne mention : 38 447 000 €. Nouvelle mention : 100 000 000 €. Modification RCS DIJON.

Pour avis.

L2601529

POUR PLUS DE RAPIDITE,

Optez pour le règlement par virement ou par carte bancaire

03.80.68.25.55.**CONVOCACTION****CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE MONTBARD VENAREY****Convocation**

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration.

L'assemblée se tiendra le vendredi 03 avril 2026 à 18h30 heures à l'adresse suivante : Salle des Fêtes, 18 avenue Jean Jaurès - 21150 VENAREY LES LAUMES avec l'ordre du jour suivant :

01 : Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau ;
02 : Compte-rendu d'activité ;
03 : Présentation du bilan et du compte de résultat ;
04 : Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes ;
05 : Approbation du bilan et du compte de résultat ;

06 : Affectation du résultat ;
07 : Approbation de la variation du capital social ;
08 : Quitus et décharge au conseil d'administration ;
09 : Elections au conseil d'administration 4 sièges sont à pourvoir (*).

M. BUQUET FLORENT, élu sortant, sollicite le renouvellement de votre confiance.

10 : Elections au conseil de surveillance 4 sièges sont à pourvoir (*).

M. HERNANDEZ CHRISTOPHE, M. CHALUMEAU CHRISTIAN, MME CHARGRASSE PASCALE, MME GAILLARD ANGELIQUE, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.

11 : Allocation de l'invité(e) d'honneur ;

12 : Pouvoirs pour les formalités ;

13 : Clôture de l'assemblée générale.

*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.

Les votes pourront se faire entre le 19/03/2026 et le 02/04/2026 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.

Le/la Président(e) du Conseil d'Administration.

L2601489

POURSUITE D'ACTIVITE**LEGI CONSEILS BOURGOGNE**

Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

NK-CR HOLDING

Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000 Euros
Siège social :
6C rue Alexandra David Neel
Appartement 301
21800 NEUILLY CRIMOLOIS
933 209 272 R.C.S. Dijon

27/02/2026 : L'associée unique délibérant par application de l'article L 223-42 du Code de commerce et après examen de la situation de la société telle qu'elle ressort des comptes annuels de l'exercice clos le 31/08/2025 approuvés aux termes des décisions qui précèdent, lesquels font apparaître que les capitaux propres de la société sont inférieurs à la moitié du capital, décide de ne pas prononcer la dissolution de la société. R.C.S. DIJON. L2601488

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

DISSOLUTION
DE SOCIETE

LES VIGNOTTES
17 Rue de Saint Sauveur, 21310
CHEUGE

Avis de dissolution de la
SCI LES VIGNOTTES

SCI LES VIGNOTTES - Société Civile Immobilière - Au capital de 152,45 euros - Siège social : 17 Rue de Saint Sauveur, 21310 CHEUGE 407 706 266 RCS DIJON : AGE du 28/02/2026 de dissolution anticipée & mise en liquidation amiable Madame Céline NAVELOT (16 Rue Champoiron, 21490 SAINT JULIEN), liquidateur, & siège de la liquidation 16 Rue Champoiron, 21490 SAINT JULIEN.
L2601168

DINGUES DE FRINGUES
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 Euros
Siège social : 26 A Route Nationale
21560 ARC-SUR-TILLE
931 656 474 R.C.S. Dijon

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} mars 2026, l'Associée Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Madame Sylvie ADELE, demeurant 50 Bis rue de Genlis- 21560 ARC-SUR-TILLE, Associée Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 26 A Route Nationale - 21560 ARC-SUR-TILLE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis : La Liquidatrice.
L2601385



Notaires

Etude de Maîtres Anne-Flore SEGUIN-VOYE et de Marie-Christine AUDIFFRED
Notaires associés
à MIREBEAU SUR BEZE (COTE-D'OR), 5 rue de Bocanon

GFA DE L'ALBANE
Groupement Foncier Agricole
Capital : 1.500€
siège social : 3 Rue du Chateau
21310 BLAGNY SUR VINGEANNE
N° d'identification : 815 328 992 RCS
DIJON

Avis de dissolution anticipée

L'assemblée générale des associés du 22 novembre 2024 a nommé pour liquidateur Monsieur Clément FIET, demeurant à BEZE, Place de Verdun, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a constaté la clôture des opérations de liquidation et la dissolution de la société en date du 22 novembre 2024.
Les formalités seront déposées au RCS DE DIJON.
Pour avis : Le liquidateur
L2601427

MORVAN BOURGOGNE
Sigle : MOB
Société par actions simplifiée à associé unique en liquidation au capital de 1.000 Euros
Siège social :
3 rue MI de Lattre de Tassigny
21230 SAULIEU
Siège de la Liquidation :
27 rue Léon Save B 7000 MONS (Belgique)
810 881 615 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 03/03/2026 l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 03/03/2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
M^{me} Dominique ANNET demeurant 27 rue Léon Save B 7000 MONS (Belgique), Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 27 rue Léon Save B 7000 MONS (Belgique).
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis : Le Liquidateur.
L2601495

MS IT CONSEIL
Société à responsabilité limité
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
7 rue du Colonel Grancey
21200 BEAUNE
R.C.S. Dijon n° 851 483 073

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 31 juillet 2025, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et des articles L.237-1 à L. 237-13 du Code de commerce.
Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur SCATAMACCHIA Maxim, demeurant 14 rue du Dessous - 2111 90 AUXEY DURESSES.
Et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif.
Le siège social est transféré au 14 rue du Dessous - 21190 AUXEY DURESSES, pour les besoins de la liquidation.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DIJON.
Le liquidateur.
L2601516

CLOTURE
DE LIQUIDATION

DE LA GARENNE
Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 19 B avenue Albert Camus
21000 DIJON
440439503 RCS DIJON

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 31 janvier 2026 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jérôme RICHARD, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis : Le liquidateur
L2600032

GROUPE etc
SARL ETC
5 allée des Corvées - B.P. 30048
21240 TALANT

LES BELLES HEURES DU CAFE PARISIEN
SARL en cours de liquidation
Au capital de 50.000 Euros
Siège social : 4 rue du Marché
21210 SAULIEU
Siège de liquidation : 60 Boulevard Rouget de Lisle
93100 MONTREUIL
R.C.S. : DIJON 452 862 394

Aux termes du procès-verbal du 11/12/2025 l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur déchargé ce dernier de son mandat, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 11/12/2025. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de DIJON. Mention sera faite au R.C.S. 452 862 394.
L2600771

EPHEMERE
Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 152 euros
Siège social : 2 place Craquelin -
21230 ARNAY LE DUC
Siège de liquidation :
1 rue Petite Rue - 21230 SAINT PRIX LES ARNAY
343512968 RCS DIJON

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 31 décembre 2025 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Bénédicte HEMMER, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis Le Liquidateur
L2601348

GFA DE L'ALBANE

En complément il est précisé qu'il a été constaté aux termes de l'assemblée générale des associés du 22 novembre 2024 la mise en dissolution de la société en date du 22 novembre 2024.
Les formalités seront déposées au RCS de DIJON.
Pour avis : Le liquidateur.
L2601448

CABINET DE PODOLOGIE HOMAND ZINGERLE
Société civile de moyen
au capital de 457,35 Euros
Siège social :
16 rue du temple (21000) DIJON
314 467 242 RCS Dijon

Avis de liquidation

L'AGE réunie le 02/02/2026, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M^{me} Noëlle ZINGERLE, 16 rue de Franche-Comté (21121) FONTAINE LES DIJON, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de DIJON, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis.
L2601392

PROP'SERVICES
SARL en liquidation
au capital de 1.000 euros
Siège de liquidation :
2 impasse des Hauts de la Combe
21370 VELARS SUR OUCHE
930 203 054 R.C.S. Dijon

Par décision de l'assemblée générale du 27/02/2026, il a été décidé d'approuver le compte définitif de liquidation, de décharger Monsieur Jonathan CHESNEAU, demeurant 2 impasse des Hauts de la Combe - 21370 VELARS SUR OUCHE de son mandat de liquidateur, de donner à ce dernier quitus de sa gestion et de constater la clôture de la liquidation à compter du 27/02/2026. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Modification au R.C.S. de DIJON.
L2601435

SCI LES VIGNOTTES
17 Rue de Saint Sauveur
21310 CHEUGE

SCI LES VIGNOTTES - Société Civile Immobilière - Au capital de 152,45 euros - Siège social : 17 Rue de Saint Sauveur, 21310 CHEUGE - Siège de liquidation : 16 Rue Champoiron, 21490 SAINT JULIEN - 407 706 266 RCS DIJON : L'Assemblée Générale Ordinaire du 28/02/2026 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
L2601169

TRIBUNAUX
EXTERIEURS

LIQUIDATION
JUDICIAIRE

SAMOP
950, Route des Colles, Immeuble les Templiers - Bât.Omer - Sophia - Antipolis - 06410 BIOT. RCS ANTIBES : 429 427 065. Etablissement secondaire à DIJON : 429 427 065 - 2011 B 615. ACTIVITE : Assistance à maîtrise d'ouvrage.
Jugement du Tribunal de Commerce d'ANTIBES en date du 03/03/2026 prononçant la conversion en liquidation judiciaire. Liquidateur judiciaire : SCP B.T.S.G² prise en la personne de Maître Denis GASNIER 2 avenue Aristide Briand 06600 ANTIBES.
L2601419

CHAUDRONNERIE TUYAUTERIE SOUDURE
540 rue de la Peniche - 84130 Le Pontet.
R.C.S. AVIGNON : 420 235 798.
Etablissement secondaire à DIJON : 420 235 798 - 2013 B 604.
ACTIVITE : Fabrication de matériel vinicole, viticole, tuyauterie et chaudronnerie industrielle.
Jugement du tribunal des activités économiques d'Avignon en date du 02 Mars 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
L2601426

REDRESSEMENT
JUDICIAIRE

ZIEGLER FRANCE
Avenue Konrad Adenauer, Cit de RONCQ - 59223 RONCQ. RCS LILLE METROPOLE : 354 500 225. Etablissement secondaire à DIJON : 354 500 225 - 2005 B 279. ACTIVITE : Transport, commissionnaire de transport.
Le Tribunal de Commerce de LILLE-METROPOLE a prononcé en date du 02/03/2026 l'ouverture d'une procédure de redressement

judiciaire sous le numéro 2026/272 date de cessation des paiements le 03/09/2024, administrateur : SELAS BMA ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES prise en la personne de Maître MIQUEL Laurent 119 rue Jacquemars Giélée 59000 Lille, Société AJILINK - LABIS CABOOTER - DE CHANAUD prise en la personne de Me Vincent LABIS 316 avenue de Dunkerque 59130 LAMBERSART, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire : SCP ALPHA MANDATAIRES JUDICIAIRES prise en la personne de Maître Emmanuel MALFAISAN 34 rue du Triez 59290 Wasquehal, SCP BTSG prise en la personne de Maître Antoine BARTI 445 boulevard Gambetta Tour Mercure 6^{ème} étage 59200 TOURCOING, et a ouvert une période d'observation expirant le 02/09/2026, les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc.
L2601420

MAISON MINELLI
1 impasse Saint-Eustache - 75001 PARIS 1ER ARRONDISSEMENT, R.C.S. PARIS : 983 323 957. Etablissement secondaire à DIJON : 983 323 957 - 2024 B 217. Activité : A titre principal, vente de chaussures, à titre accessoire, vente d'articles se rapportant à l'activité principale, sacs, vente de maroquinerie et d'articles de prêt à porter.

Jugement du Tribunal des Activités Économiques de PARIS en date du 03/03/2026, convertissant la procédure de sauvegarde en procédure de redressement judiciaire, maintient M. Joseph Wehbi Juge Commissaire, SELARL 2M ET ASSOCIES, en la personne de Me Carole Martinez, 22 rue de l'Arcade - 75008 PARIS, SELARL P2G, en la personne de Me Céline Pelzer, 7 boulevard du Montparnasse - 75006 PARIS, Administrateur avec pour mission : D'assister, SCP BTSG, en la personne de Me Stéphane Gorrias, 15 rue de l'Hôtel de Ville - 92200 NEUILLY SUR SEINE, SELARL GUIGON ASSOCIES, en la personne de Me Pierre-Adrien Guigon, 9 rue du Mont Thabor - 75001 PARIS, mandataire judiciaire, prolonge la période d'observation jusqu'au 01/09/2026.
L2601421

PROCEDURE
DE SAUVEGARDE

emeis
12 rue Jean Jaurès - 92813 PUTEAUX CEDEX, R.C.S. NANTERRE : 401 251 566. Etablissement secondaire à DIJON : 401 251 566 - 2012 B 262. Activité : Hébergement pour personnes âgées dépendantes.
Le tribunal des activités économiques de NANTERRE a ordonné en date du 20 février 2026 la clôture du plan de sauvegarde accélérée. Désigne la SELARL AJRS, prise en la personne de Maître Thibaut Martinat, 3 avenue de Madrid - 92200 NEUILLY SUR SEINE, en qualité de mandataire ad litem. Maintient la SCP BTSG², prise en la personne de Maître Marc Sénéchal, 15 pl de l'Hôtel de Ville - 92200 NEUILLY SUR SEINE et la SELARL C.BASSE, prise en la personne de Maître Christophe Basse, 171 avenue Charles De Gaulle - 92200 NEUILLY SUR SEINE, en qualité de mandataires judiciaires pendant le temps nécessaire à la vérification des créances.
L2601486

SUCCESSION
VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. LEQUET Michel décédé le 24/11/2024 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218154221.
L2601461

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. BOUZERAR Jacques décédé le 01/06/2020 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218070313.
L2601462

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 23/01/2026 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} BONIN Gilberte décédée le 10/07/2024. Réf. 0218164011. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
L2601463

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 23/01/2026 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. GRAVELLE Robert décédé le 29/10/2024. Réf. 0218164009. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
L2601464

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} PIGEON Janine décédée le 07/06/2019 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218096555.
L2601465

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 23/01/2026 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} NEUBERT Suzanne décédée le 28/04/2021. Réf. 0218164017. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
L2601466

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 23/01/2026 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} BILLIOT Gilberte décédée le 06/02/2024. Réf. 0218164015. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
L2601467

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. ADAMCZACK Jean décédé le 31/12/2024 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218154218.
L2601468

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 23/01/2026 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} HATON Marie-Louise décédée le 07/01/2021. Réf. 0218164019. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
L2601469

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or / Yonne

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. DEMAY Hubert décédé le 03/02/2025 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218156695. L2601470

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} FREY Nicole décédée le 02/09/2024 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218151191. L2601471

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} BRILLE Ghislaine décédée le 17/04/2024 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218156095. L2601472

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} ARAUJO GERALDES Conceicao décédée le 13/11/2024 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218154217. L2601473

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} DURAND Jacqueline décédée le 05/12/2020 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218154317. L2601474

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} BEURDELET Juliette décédée le 23/12/2019 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218113956. L2601475

AVIS DIVERS



**JOUFFROY
+ FILEAS**
NOTAIRES ET AVOCATS
43 rue Devosge à DIJON

M^{me} Marie-Christine GERVAIS

Par testament olographe du 12/11/2025, M^{me} Marie-Christine Geneviève Simone GERVAIS, en son vivant retraitée, demeurant à NEUILLY CRIMOLOIS (21), 1 impasse Saint Victor, célibataire, décédée à DIJON (21) le 31/01/2026, a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Sébastien MIGNEREY, Notaire à DIJON suivant PV en date du 06/03/2026 dont la copie authentique a été adressée au greffe du tribunal judiciaire de DIJON. Les oppositions pourront être formées auprès au siège de la société par actions simplifiée dénommée «JOUFFROY & FILEAS», titulaire d'un Office notarial à la résidence de DIJON, 43 rue Devosge, chargée du règlement de la succession. Pour avis. L2601452

AVIS

ADMINISTRATIF

COMMUNE
D'AGENCOURT

Avis d'enquête publique

Enquête publique
portant sur le projet de
modification n° 2 du Plan
Local d'Urbanisme

L'ouverture de l'enquête publique unique a été prescrite par arrêté municipal n°AR_005_2026 du 17 février 2026, annulant et remplaçant l'arrêté n°AR_004_2026 du 10 février 2026.

A cet effet, M^{me} la présidente du tribunal administratif a désigné M. Guy BORNOT en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Jean-Bernard PECHINOT, commissaire-enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera à la mairie d'Agencourt du vendredi 6 mars 2026 à 9h00 au lundi 23 mars 2026 à 17h30 inclus (soit 18 jours consécutifs).

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté en mairie, sur support papier et sur un poste informatique, les lundis de 10h00 à 11h45 et les jeudis de 17h00 à 18h00.

Pendant la durée de l'enquête, M. le commissaire enquêteur recevra en mairie (salle du conseil municipal) :

- le vendredi 6 mars 2026 de 9h00 à 11h30 ;
 - le jeudi 12 mars de 14h00 à 17h00 ;
 - le lundi 23 mars 2026 de 15h00 à 17h30.
- Les observations et propositions pourront être :
- consignées sur le registre d'enquête mis à disposition en mairie ;
 - transmises par courrier à M. le commissaire enquêteur - Mairie d'Agencourt - 4 place de l'église - 21700 AGENCOURT ;
 - transmises par courriel au commissaire enquêteur à l'adresse mairie@agencourt.cotedor.fr.

Cet avis est affiché en mairie, sur le panneau d'affichage de la commune et sur Panneapocket. Il est également publié dans 2 journaux diffusés dans le département.

La modification n°2 du PLU, éventuellement modifiée pour tenir compte des conclusions de l'enquête, sera approuvée par délibération du conseil municipal.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie, et ce pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Le Maire, Gilles SEGUIN.

L2600882

TRIBUNAL DE COMMERCE

DE DIJON

Jugement du
03 mars 2026

SARL SOGIRMA, 50 Rue Monge, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 490 939 337. Soins de beauté. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. L2601400

SARL LE K, 7 Avenue du 1^{er} Consul, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 914 914 296. Restauration traditionnelle. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. L2601401

Monsieur Julien BATAILLARD (EI), 1 rue Jean Moulin, 21230 Armay-le-Duc, RCS Greffe de Dijon 819 799 107. Travaux d'installation électrique dans tous locaux. Jugement modifiant le plan de redressement. L2601402

SAS AR2T, Rue du Moulin des Etangs, 21600 Fénay, RCS Greffe de Dijon 799 167 911. Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 23 Septembre 2025 , désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés. L2601404

Jugement du
03 mars 2026

SAS AED ENERGIES, 8 Rue Charles Poisoit, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 830 596 094. Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. L2601408

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

Jugement du
03 mars 2026

Madame Jade MILLOT (EI), 2 rue Nicole-Reine Lepaute, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 908 392 319. Services administratifs combinés de bureau. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 03 Septembre 2024, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2601397

Madame Marie-Josée MATHAUX (EI), 19 rue Edme Plot, 21500 Montbard, RCS Greffe de Dijon 820 217 073. Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 03 Septembre 2024, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2601399

SAS RENT IMMO, 9 Rue Clément Marillier, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 890 448 699. Location de logements. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Novembre 2024, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2601407

SARL MARHABA, 7 Place de la Fontaine d'Ouche, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 981 009 897. Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 31 Mars 2025, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2601409

SAS RT.FIBRE, 6 B Rue D'Echirey, 21490 Bellefond, RCS Greffe de Dijon 852 227 552. Travaux d'installation électrique dans tous locaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 13 Janvier 2026, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2601410

SARL 3 COEURS ET 1 PLAT, 10 Rue Andre Malraux, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 943 750 158. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 10 Février 2026, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2601411

SAS T.E.F., 3 Rue de la Potelle, 21310 Mirebeau-sur-Bèze, RCS Greffe de Dijon 838 477 255. Transports routiers de fret interurbains. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 03 Septembre 2024, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2601412

CLÔTURE POUR

INSUFFISANCE D'ACTIF

Jugement du
03 mars 2026

SAS DIMKA, 87 Rue d'Auxonne, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 845 188 242. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2601413

SARL STUDIO OLIVIER M., 3 Rue René Fleutelot, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 480 089 077. Activités de pré-presse. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2601414

SARL LE MALTO, 4 Boulevard Georges Clémenceau, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 881 396 790. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2601415

REDRESSEMENT

JUDICIAIRE

Jugement du
02 mars 2026

SA MANZINI S.A., les Trois Noyers, 21550 Ladoix-Serrigny, RCS Greffe de Dijon 312 127 442. Taille, façonnage et finissage de pierres. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 26 Janvier 2026 , désignant administrateur SELARL AJRS représentée par Maître Marlène LOISEAU 13, rue de Montigny - 21000 Dijon avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2601403

Jugement du
03 mars 2026

Monsieur Jean-Pierre STEPHAN (EI), 5 rue de Saint Jean de Losne, 21130 Saint-Seine-En-Bâche, RCS Greffe de Dijon 493 123 558. Démantèlement d'épaves. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 03 Septembre 2024 , désignant mandataire judiciaire SELARLASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2601398

SAS BAT ENERGIE, 41 Rue du Quai National, 21170 Saint-Jean-de-Losne, RCS Greffe de Dijon 921 115 689. Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 28 Février 2025 , désignant mandataire judiciaire SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2601405

SARL ALBA PEINTURE BOURGOGNE, 4 Rue de la Plucharde, 21110 Bretenière, RCS Greffe de Dijon 833 240 609. Travaux de peinture et vitrerie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 31 Janvier 2026 , désignant mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2601406

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL

Maître Lucie LAVOILLOTTE

notaire associée de la Société Pluriprofessionnelle d'exercice par actions simplifiée «ROCARD-LAVOILLOTTE»

titulaire d'un Office Notarial

dont le siège est à
BEAUNE (Côte-d'Or)

4 Rue du Faubourg Saint-Jacques

EPOUX BONNIN

Changement de régime
matrimonial
Information préalable
(article 1397 al 3 du c.civ.)

Suivant acte reçu par Maître Lucie LAVOILLOTTE, le DIX MARS DEUX MILLE VINGT SIX Monsieur René, Emile BONNIN et Madame Denise, Marcelle PELARDY, demeurant ensemble à PREMEAUX PRISSEY (Côte-d'Or) 14 Rue de la Courtavaux mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts suite à leur union célébrée à la mairie de PREMEAUX PRISSEY (Côte-d'Or) le 27 mai 1972, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Lucie LAVOILLOTTE, 4 rue du Faubourg St Jacques, 21200 BEAUNE où il est fait élection de domicile.

Pour avis.

L2601479

Yonne

CONSTITUTION

DE SOCIETE

SCI MOULIN DE LA
CHAPELLE

Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date du 15/02/2026, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : SCI MOULIN DE LA CHAPELLE.

Forme : SC.

Capital social : 100 € avec un capital minimum de 10 €.

Siège social : 3 C Route d'Auxerre - 89240 VILLEFARGEAU.

Objet social : La société a pour objet social : La propriété, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par bail, location, jouissance gratuite à l'un ou plusieurs des associés ou autrement : - de tous immeubles et droits immobiliers détenus en pleine propriété, nue -propriété ou usufruit, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange, de construction ou autrement, - de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des immeubles et droits immobiliers en question. La société peut constituer hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux, et ce à titre gratuit, dès lors que ces actes ou opérations entrent dans l'objet social, sont en rapport avec l'activité principale, et ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet. A cet égard, il est expressément précisé que la société pourra, à titre occasionnel et gratuit, se porter caution d'un prêt consenti à l'un des associés ayant pour objet le financement de l'acquisition des parts sociales de la société. Et plus généralement, toutes opérations mobilières, immobilières, financières se rattachant directement ou indirectement à cet objet, de nature à en faciliter la réalisation, pourvu qu'elles ne soient pas susceptibles de porter atteinte au caractère de la société.

Gérance : M. Thibault LUTUN demeurant 3 C Route d'Auxerre - 89240 VILLEFARGEAU.

Claude d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AUXERRE. L2601494

MODIFICATION

DE STATUTS

HOLDING DE
VAUBAROUSSE

S.A.S. au capital de 458.000,00 Euros

Siège social :

20 rue des Chappes Guère

89144 LIGNY LE CHÂTEL

RCS : Auxerre 509 767 612

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14/01/2026 et de la Présidente du 17/02/2026, il résulte que le capital a été réduit de 91.600,00 € pour le porter de 458.000,00 € à 366.400,00 € par voie de rachat et d'annulation de 9.160 actions d'une valeur nominale de 10,00 € chacune, suite au retrait d'un associé.

Les articles 7 - «Apports» et 8 - «Capital social» des statuts ont été modifiés en conséquence :

ANCIENNE MENTION : CAPITAL SOCIAL : 458.000,00 € - NOUVELLE MENTION : CAPITAL SOCIAL : 366.400,00 €.

Mention sera faite au RCS d'AUXERRE.

Pour avis.

L2601050

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Yonne

LDS

GROUPE

DESMOUTIERS BRETON

Société à responsabilité limitée au capital de 3.000 Euros

Siège social : 10 Rue Cadoux - 89113 BRANCHES 531 382 539 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2025, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Joël DESMOUTIERS de ses fonctions de gérant à compter du 31 décembre 2025 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis : La gérance.

L2601454

POURSUITE D'ACTIVITE

SARL MAISON PICARD

Société à responsabilité limitée au capital de 7.600 Euros

Siège social : 2 Place de l'Hôtel de Ville 89480 COULANGES SUR YONNE 794178707 R.C.S. Auxerre

Non dissolution malgré les pertes

Aux termes d'une délibération en date du 2 mars 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : La Gérance.

L2601394

PROJET DE FUSION

SARL ETA DECHAMBRE

Société à responsabilité limitée au capital de 80.000,00 Euros

Siège social : Lieudit « Les Chalots - Les Etoits » 45220 TRIGUERES R.C.S. Orléans 433 782 844 et

SAS DECHAMBRE COMPOST

Société par actions simplifiée au capital de 120.000,00 Euros

Siège social : Les Taillis 89120 FONTENOUILLES R.C.S. Sens 789 705 175

Projet de fusion

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à FONTENOUILLES du 13/03/2026, La société « SARL ETA DECHAMBRE », société à responsabilité limitée au capital de 80.000,00 €, dont le siège social est sis Lieudit « Les Chalots - Les Etoits », immatriculée au R.C.S. d'ORLEANS sous le numéro 433 782 844, et la société « SAS DECHAMBRE COMPOST », société par actions simplifiée au capital de 120.000,00 €, dont le siège social est sis Les Taillis - 89120 FONTENOUILLES, immatriculée au R.C.S. de SENS sous le numéro 789 705 175, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption par la société « SAS DECHAMBRE COMPOST ».

La société « SARLETADECHAMBRE » ferait apport à la société « SAS DECHAMBRE COMPOST » de la totalité de son actif, soit 365.321 €, à charge de la totalité de son passif, soit 112.962 €. La valeur nette des apports s'élèverait à 252.358 €.

La totalité des droits sociaux composant le capital des sociétés absorbante et absorbée étant détenus par la même société mère, la société « AVENIR & DEVELOPPEMENT BD -HDG », société par actions simplifiée

au capital de 1.450.000,00 €, dont le siège social est situé 17 Ter chemin de la Miotterie, Les Dumands, Dicy - 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE, immatriculée au R.C.S. de SENS sous le numéro 951 444 397, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital, et en l'absence d'attribution d'actions émises par la société absorbante, aucun rapport d'échange n'a été déterminé.

La fusion prendrait effet rétroactivement au 31/03/2026, d'un point de vue comptable et fiscal.

Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société « SARL ETA DECHAMBRE » depuis le 31/03/2026 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société « SAS DECHAMBRE COMPOST ».

La société « SARLETADECHAMBRE » sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion.

La fusion sera réalisée le 13/04/2026.

Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé pour être annexé au Registre du Commerce et des Sociétés :

- Au greffe du tribunal de commerce d'ORLEANS pour la société « SARL ETA DECHAMBRE » en date du 13/03/2026 ;

- Au greffe du tribunal de commerce de SENS pour la société « SAS DECHAMBRE COMPOST » en date du 13/03/2026.

Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-15 et R. 236-11 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le tribunal de commerce compétent.

Pour avis.

L2601389

DISSOLUTION DE SOCIETE

MARQUIS

Société à responsabilité limitée au capital de 25.000,00 Euros

Siège social : La Haie le Comte - 89140 SERGINES 448 246 470 R.C.S. Sens

Avis de dissolution

Aux termes d'une décision de l'associé unique du 19 décembre 2025, la dissolution anticipée de la société a été décidée au 19 décembre 2025 et il sera mis fin aux fonctions du gérant à compter de cette date.

M^{me} Emmanuelle MARQUIS, demeurant à SERGINES (89140), La Haie le Comte, a été nommée aux fonctions de liquidateur à compter du 19 décembre 2025. Elle aura les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au siège social, situé à SERGINES (89140), La Haie le Comte, siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS (89100).

Pour avis : Le liquidateur.

L2601490

ANNONCES LÉGALES

NIOT Angélique

DOTTI Virginie

COLLET Chloé

03.80.68.25.55

annoncelegale.jdp@legalnet.org

CLOTURE DE LIQUIDATION

LDS GROUPE

Laurence et Denis RACE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation

Au capital de 225.000 Euros

Siège social : 15 Rue de la Croix Duché 89800 CHABLIS

Siège de liquidation : 15 rue de la Croix Duché 89800 CHABLIS 442 697 579 RCS Auxerre

L'Assemblée Générale réunie le 16 février 2026 au 15 rue de la Croix Duché 89800 CHABLIS a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Laurence RACE, demeurant 23 rue de Chichée 89800 CHABLIS, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal des activités économiques de AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le Liquidateur.

L2601359

ABONNEMENTS

03.80.68.23.66

abonnement.jdp@legalnet.org

le Journal du Palais

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

POUR PLUS DE RAPIDITE,

Envoyez-nous vos annonces par mail

annoncelegale.jdp@legalnet.org

le Journal du Palais

La Fondation Schneider

le Journal du Palais

le Journal du Palais

Plus de 40 millions d'euro pour la BPC de 2023

le Journal du Palais

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Administrations, Avocats, Chefs d'Entreprises, Officiers Ministériels, Mairies, Tribunaux...

Nos services sont à votre disposition pour traiter au mieux vos publications.

Envoyez vos annonces d'insertions judiciaires et légales par mail :

annoncelegale.jdp@legalnet.org

- LE JOURNAL DU PALAIS DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ -

Victoria Thoizon. Originaire de l'Yonne cette artiste de la scène rock a d'abord chaussé les crampons avant de faire chauffer les guitares.

L'éclat d'une voix rock



Rien ne prédestinait Victoria Thoizon au rock britannique. Originaire du nord de l'Yonne, elle rêve d'abord de crampons et de football. Mais l'héritage artistique est là, puissant et influent : son père, Philippe, a écumé les palaces parisiens au piano pendant de nombreuses années. Pour autant, pas question pour elle de marcher dans les pas de ce modèle paternel dont elle souhaite s'émanciper à tout prix. Victoria ressent rapidement le besoin de tracer sa propre route, portée par l'énergie du rock britannique et de la soul, de faire ses preuves par la seule force de son travail et de son talent.

« JE VOULAIS TRACER MA PROPRE ROUTE »

« Je ne voulais pas avoir appris par mon père, je voulais être détachée de ça », confie-t-elle. L'artiste observe ses débuts avec tendresse, lorsqu'elle fredonnait et jouaient ses premières notes à la guitare à l'âge de 11 ans, sa première « scène » dans la rue piétonne de Sens pendant la fête de la musique. Après avoir obtenu son baccalauréat, elle troque les bancs de l'école contre l'ambiance des concerts. Victoria relève haut la main un défi lancé par son père. Ensemble, ils parcourent la France à la conquête du public, dans les bars et les restaurants. « J'adore tout ce qui est Bretagne, Normandie. Je crois que c'est là que j'ai les plus beaux souvenirs », se souvient Victoria. Une expérience grâce à laquelle elle estime avoir gagné en maturité et développé sa conscience de la scène.

Discrète dans la vie quotidienne, parfois en proie au doute, Victoria Thoizon se métamorphose dès qu'elle monte sur les planches. Chacune de ses apparitions laisse une empreinte indélébile : une présence scénique intense, magnétique, et une voix lumineuse, qui trouve un équilibre subtil entre fragilité et assurance. Victoria Thoizon chante avec une retenue émotionnelle élégante, toujours guidée par une sincérité palpable. Cette force tranquille s'est d'abord exprimée dans son premier album sorti en 2017. Avec onze titres mêlant pop orchestrale et rock, *Inked* a conquis les amateurs du genre. Puis dans un second opus, *Hannah*, paru en 2020.

LE TEMPS DE LA RENAISSANCE

Si le talent de Victoria Thoizon est constant, sa carrière mue au gré de ses rencontres et de ses aspirations. Après



Victoria Thoizon sur scène. Crédit : NPR'Event.

avoir évolué au sein d'un groupe, elle s'est engagée dans une aventure solo il y a environ un an. Une seconde émancipation que l'artiste qualifie de « renaissance musicale » motivée par le

« Quand je suis sur scène, je sais que je suis faite pour ça, je me sens bien. »

besoin de renouer avec ses premières amours : la pop-soul.

En studio, elle cultive une complicité précieuse avec son ingénieur du son, Théo, mais c'est la scène qui demeure son véritable point d'ancrage. Face au public, elle retrouve l'essence même de sa démarche artistique : tisser un lien profond et sincère.

UN SUCCÈS OUTRE-MANCHE

C'est en Angleterre que l'univers de Victoria Thoizon trouve son plus bel écho, s'inscrivant dans la lignée de voix habitées comme celles

d'Amy Winehouse, Florence and The Machine, PJ Harvey ou de Hannah Reid du groupe London Grammar. Elle marque les esprits en 2019 au mythique Cavern Club de Liverpool, lors de l'I.P.O. (The International Pop Overthrow). Une prestation qui donne une nouvelle impulsion à son parcours : elle y est sacrée « coup de cœur » du festival par la BBC. Aujourd'hui maman, le feu sacré anime toujours l'artiste. Elle n'exclut pas de s'envoler prochainement, cette fois en famille, vers son « pays de rêve musical » pour y poursuivre son ascension.

« CE QUE JE VEUX, C'EST VIVRE DE MA MUSIQUE »

En France, les scènes s'agrandissent. Les bars intimistes ont laissé place à des salles d'envergure comme l'espace Argence où elle se produisait en première partie de Laura Cox en avril 2025, puis le Zénith de Dijon en octobre dernier. Son parcours témoigne d'une progression constante. Le 12 mars prochain, elle

investira Le Majestic pour assurer la première partie de Suzanne Vega. Figure majeure de la folk américaine, celle-ci avait marqué toute une génération en 1987 avec le titre *Luka*. Ce soir-là, Victoria Thoizon étrennera sa nouvelle « compagne de route », une guitare Martin GPC-13 choisie chez le luthier sénonais Luthimate. Un

passage qui pourrait bien la rapprocher de son rêve : fouler la scène de l'Olympia.

MASTERPIECE, LA VOIX D'UNE FEMME LIBRE ET ASSUMÉE

À 28 ans, l'artiste livre une musique plus mature et profonde, fruit d'une introspection qu'elle juge nécessaire et que l'on retrouve dans son nouveau single, *Masterpiece*, le premier morceau de sa nouvelle carrière solo. D'une voix assurée, Victoria y affirme pleinement sa féminité à travers un clip sensuel et élégant. « Je m'assume en tant que femme, ma sensualité, ma sexualité », confie celle qui prépare actuellement son prochain album. « Regardez comment je peux être féminine, chanter et être une personne à part entière », revendique-t-elle. En cassant les codes d'une industrie privilégiant souvent l'esthétique à la performance, Victoria Thoizon prouve qu'elle est, plus que jamais, une artiste complète.

FLORIANE BOIVIN



Retrouvez tous nos portraits sur **journal-du-palais.fr**

